

2018

MAROC

Transformation structurelle,  
emploi, production  
et société

# STEPS



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

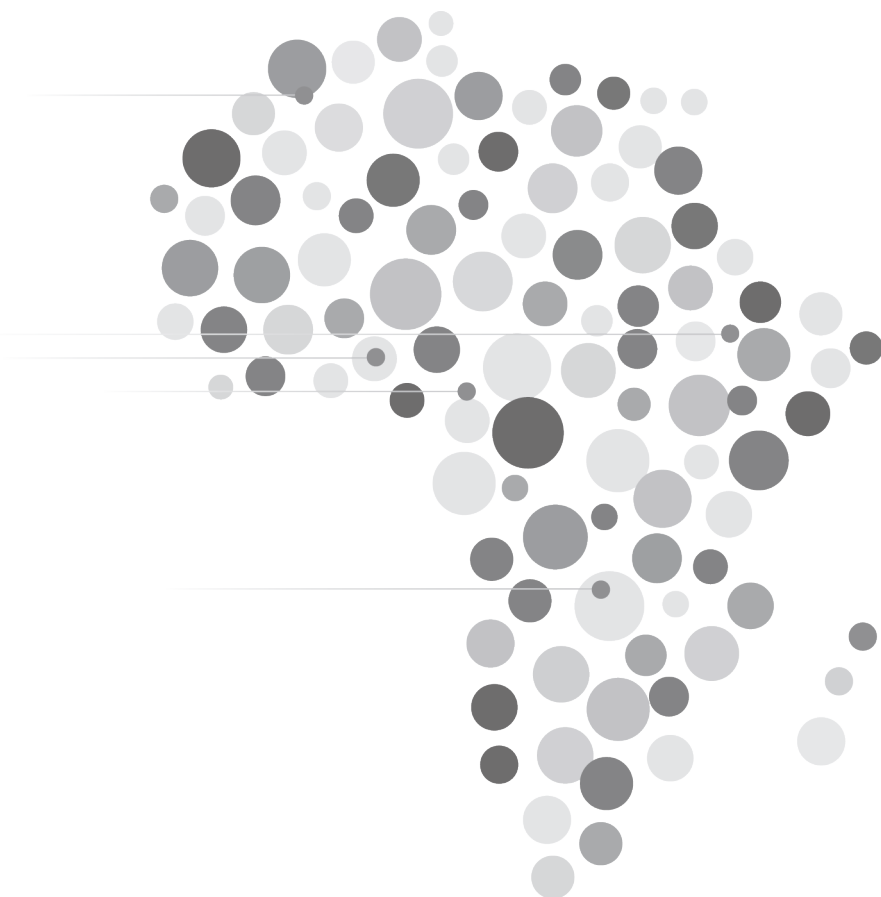


2018

MAROC

Transformation structurelle,  
emploi, production  
et société

STEPS



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

## Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil STEPS - Maroc*, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Web : [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : [www.uneca.org/publications](http://www.uneca.org/publications)

© 2018 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mai 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

## Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

# Table des matières

<b>Définition de la transformation structurelle</b>	<b>iv</b>
<b>Remerciements</b>	<b>viii</b>
<b>1. Vue d'ensemble</b>	<b>1</b>
<b>2. Contexte</b>	<b>3</b>
<b>3. Production</b>	<b>8</b>
3.1 Diversification	8
3.2 Liens	13
3.3 Technologie	16
3.4 Résumé	18
<b>4. Emploi</b>	<b>20</b>
4.1 Productivité du travail	20
4.2 Travail décent	23
4.3 Éducation et compétences	26
4.4 Résumé	29
<b>5. Société</b>	<b>30</b>
5.1 Démographie	30
5.2 Santé	33
5.3 Pauvreté et inégalités	35
5.4 Résumé	38
<b>Messages clés</b>	<b>39</b>
<b>Références</b>	<b>41</b>

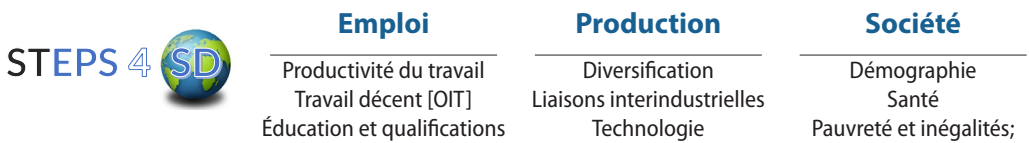
## Définition de la transformation structurelle

La Commission économique pour l'Afrique entend par « transformation structurelle » l'ensemble des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui favorisent un développement équitable et durable\*. Cette définition renvoie à trois questions clefs :

- a) Qu'est-ce que la transformation structurelle ? Il s'agit d'un processus fondamental et multidimensionnel observé dans tous les pays ayant atteint des niveaux de développement élevés ;
- b) Comment y parvient-on ? Par une profonde transformation économique et sociale, notamment la diversification économique et la modernisation technologique, la création d'emplois décents et productifs et un développement social équitable ;
- c) En quoi est-elle importante ? Elle est cruciale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

L'objectif primordial, à savoir accélérer la transformation structurelle (ST, initiales de l'expression anglaise *structural transformation*), comporte trois dimensions intrinsèques à évaluer : l'emploi (E), la production (P) et la société (S). Ce concept renvoie directement à la nécessité de transformer fondamentalement les structures économiques et sociales, l'emploi jouant un rôle clef dans la création d'un lien bidirectionnel entre croissance économique (production) et développement social (société). Il est utile de garder à l'esprit l'objectif ultime du cadre analytique, qui est de parvenir à un développement équitable et durable grâce à une transformation structurelle accélérée. Par conséquent, le concept STEPS4SD (STEPS pour un développement durable) constitue le cadre de conception et de mise en œuvre des profils (voir figures I et II).

**Figure I: STEPS pour un développement durable (STEPS4SD)**



\* Les expressions « transformation structurelle » et « changement structurel » sont souvent utilisées indifféremment. Les définitions étroites sont axées sur la mesure des gains économiques accumulés par réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité, tandis que des définitions plus larges vont au-delà des changements dans les structures économiques, telles que la production et l'emploi, englobant les gains de productivité au sein des secteurs et l'évolution des autres aspects de la société. Aux fins du présent document, on évite d'utiliser l'expression « changement structurel », lui préférant une perspective plus large, telle que décrite dans le cadre STEPS.

Dans chacune des trois dimensions considérées, il existe trois domaines de résultats qui sont essentiels à l'accélération de la transformation structurelle. En ce qui concerne la production, l'accent est mis sur (l'appui à) la diversification, (le renforcement) des liaisons interindustrielles et (la modernisation) des technologies. En ce qui concerne l'emploi, l'accent est mis sur (l'accroissement de) la productivité du travail, (la promotion de) l'emploi décent et (l'amélioration de) l'éducation et des qualifications. S'agissant de la société, l'accent est mis sur (la gestion de) la démographie, (l'amélioration de) la santé et (la réduction de) la pauvreté et des inégalités. Pour chaque domaine de résultats, il existe un ensemble restreint d'indicateurs correspondants (voir figure II). Ceux-ci illustrent les résultats (produits) escomptés qui devraient accélérer la transformation structurelle. Ces indicateurs sont complétés par d'autres paramètres relatifs au domaine de résultats pertinent. Étant donné que la transformation structurelle est un processus graduel, les indicateurs sont suivis sur une longue période : de 20 à 25 ans, dans la mesure du possible. On trouvera ci-après une brève justification de chaque domaine de résultats.

### **Diversification**

La diversification économique est une caractéristique fondamentale des pays qui ont atteint des niveaux de développement élevés. Les structures économiques fortement concentrées sapent la transformation structurelle en favorisant la recherche de rente (dans le secteur minier) et l'enfermement dans le piège des produits de base (agriculture). Elles sont aussi généralement associées à une grande vulnérabilité aux chocs des prix et de la demande. L'élargissement de la gamme des biens et services qui sont produits et exportés, en particulier vers les activités à plus forte valeur ajoutée, constitue donc un facteur important de la transformation structurelle.

### **Liaisons interindustrielles**

Une plus grande intégration dans l'économie mondiale peut contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée et à la croissance de la productivité, en particulier dans le cadre de la participation aux chaînes de valeur mondiales. Une économie plus interconnectée, caractérisée par de plus fortes relations en amont et en aval dans tous les secteurs et entreprises, peut également aider à surmonter les principales contraintes structurelles, à préserver les gains économiques et à encourager l'innovation.

### **Technologie**

Le progrès technologique est un catalyseur de la transformation structurelle. La création, l'adoption et l'amélioration de technologies contribuent à la croissance de la productivité et à la création de valeur ajoutée dans les procédés de production. Il peut être appuyé par le développement des capacités technologiques nationales et/ou par l'importation de technologies étrangères, notamment celles qui sont ancrées dans les investissements étrangers.

## **Productivité du travail**

La productivité du travail est au cœur de la transformation structurelle. En fait, dans les ouvrages spécialisés, la transformation structurelle est souvent définie comme les gains économiques accumulés par réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité à des secteurs à forte productivité, ce que l'on appelle également les effets transsectoriels, par opposition aux gains de productivité au sein d'un même secteur. Une dynamique de l'emploi positive est donc nécessaire pour produire ces avantages. La productivité du travail dépend non seulement des qualifications et de la santé du travailleur, mais aussi des technologies existantes et d'autres caractéristiques liées aux entreprises. Elle est donc au cœur du présent cadre. Fait crucial, les améliorations de la productivité du travail sont nécessaires à la croissance de l'économie (et du revenu des ménages) et, partant, contribuent à élever le niveau de vie.

## **Travail décent**

Le travail décent implique des emplois dont les niveaux de rémunération, de sécurité et de sûreté sont raisonnables. La précarité des conditions de travail - notamment la faiblesse des salaires et l'insécurité de l'emploi - est un obstacle majeur à l'élévation des niveaux de vie et sape souvent la productivité du travail. La création de possibilités de travail décent est essentielle pour susciter une transformation structurelle positive, étant donné que les structures économiques et sociales sont susceptibles de subir des mutations qui ne favorisent pas toujours un développement durable.

## **Éducation et qualifications**

Une main-d'œuvre bien formée et compétente est indispensable pour accélérer la transformation structurelle. Les systèmes d'éducation de types scolaire et non scolaire offrent toute une gamme de compétences pour le travail et la vie. En particulier, l'amélioration des niveaux de qualification facilite le redéploiement de la main-d'œuvre vers des secteurs à forte productivité. L'amélioration des compétences professionnelles fondées sur la demande est essentielle pour combler les lacunes en la matière et remédier à l'inadéquation de l'offre et de la demande de qualifications.

## **Démographie**

L'évolution démographique peut stimuler la transformation structurelle par l'incidence considérable qu'elle a sur l'économie et la société. Par exemple, l'évolution de la structure par âge de la population peut générer d'importants dividendes démographiques en allégeant le fardeau économique qui pèse sur la population en âge de travailler. L'urbanisation et les migrations peuvent aussi produire des avantages économiques importants, mais elles peuvent aussi entraîner des coûts importants si elles ne sont pas bien gérées.

## **Santé**

Une main-d'œuvre en bonne santé est essentielle pour développer le capital humain et renforcer la transformation structurelle. Une forte prévalence des maladies et d'autres

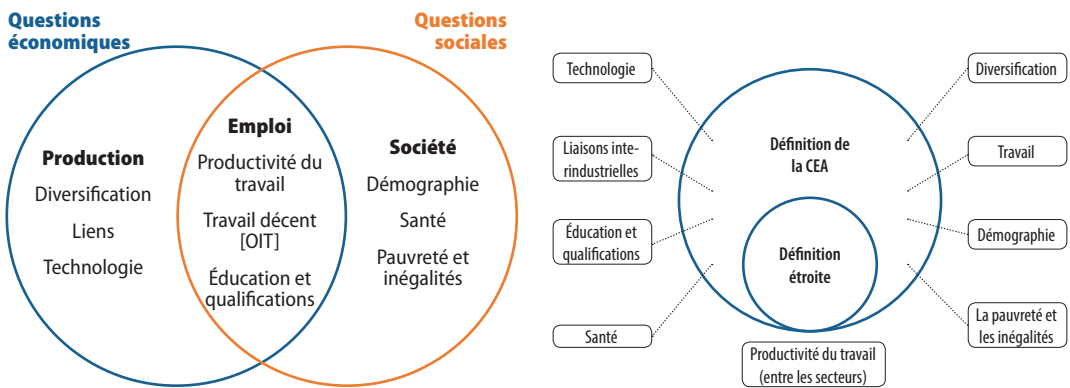


affections nuit à l'activité économique et à la productivité du travail, en particulier par son incidence sur le bien-être physique et affectif.

### Pauvreté et inégalités

La pauvreté compromet souvent l'accès à des aliments nutritifs, à des soins de santé, à l'éducation et à l'emploi, ce qui, à son tour, aboutit à la malnutrition, à une morbidité élevée, à un manque de qualifications et au sous-emploi. En outre, les inégalités contribuent à l'instabilité économique, sociale et politique, ce qui entrave la croissance économique. La pauvreté et les inégalités peuvent donc empêcher les citoyens de contribuer pleinement à la transformation des structures économiques et sociales.

**Figure II: Questions économiques et sociales liées à la transformation structurelle**



### Considérations et implications s'agissant des données

Lors de la compilation des données pour les profils, la préférence a été donnée aux sources nationales officielles, telles que les bureaux nationaux de statistiques, les banques centrales et les ministères. Il convient toutefois de noter que les données recueillies auprès de sources nationales peuvent ne pas être comparables d'un pays à l'autre en raison de l'utilisation d'une terminologie, de méthodes et de systèmes de classification différents. Des sources internationales ont donc été utilisées chaque fois que des données nationales n'étaient pas disponibles ou qu'il était nécessaire de contextualiser l'analyse avec des comparaisons entre pays. L'utilisation de données harmonisées provenant de sources internationales, telles que celles produites par de nombreux organismes des Nations Unies, est essentielle pour permettre des comparaisons cohérentes entre les pays. Chaque fois que cela était possible et pertinent, les données ont été ventilées par âge, par sexe et par lieu de résidence. Étant donné que la transformation structurelle est un processus graduel, l'analyse suit les changements sur une période relativement longue, généralement en comparant les valeurs ou moyennes pour les périodes 1990-1999 et 2000-2009 avec celles de 2010 et au-delà.

# Remerciements

L'objectif principal des profils de pays établis sous l'angle de la transformation structurelle, de l'emploi, de la production et de la société (profil STEPS, selon l'acronyme anglais) est de produire des analyses de données spécifiques à chaque pays et des recommandations politiques pour une transformation structurelle qui favorisera le développement durable. Ils sont produits par les bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), avec la contribution du Centre africain pour la statistique, de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des initiatives spéciales.

L'auteur principal du profil de pays du Maroc est Aziz Jaid, du Bureau sous régional de la CEA en Afrique du Nord, sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et sous la supervision directe de Lilia Hachem Naas, Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord. Isidore Kahoui, du Bureau sous-régional en Afrique du Nord, a contribué à alimenter la partie statistique du profil.

Un comité d'examen mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la Commission a apporté des contributions et des commentaires précieux. Les experts externes étaient notamment Mina Bali moune et Lambert N'galadjo Bamba. Le comité d'examen comprenait également les fonctionnaires de la CEA ci-après : Allan Mukungu (Division des politiques macroéconomiques), Komi Tsowou (Division de l'intégration régionale et du commerce), Sylvain Boko (Division du renforcement des capacités), Nassim Oulmane (Division des initiatives spéciales) et Andry Andriantseheno (Centre africain pour la statistique). Le Haut-Commissariat au Plan du Maroc a également fourni des informations précieuses sur la base des versions préliminaires. Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

# 1



## Vue d'ensemble

Malgré un contexte international et régional relativement difficile, le Maroc a réussi ces dernières années à maintenir un rythme de croissance économique important. Il a su tirer bénéfice d'une stabilité politique et sécuritaire, d'une gestion macroéconomique saine et de la mise en place de politiques sectorielles qui ont enclenché une dynamique de transformation structurelle lente mais régulière. Ainsi, la résilience de l'économie nationale de la pluviométrie s'est améliorée considérablement. Les investissements en matière de santé et d'éducation doivent être maintenus et renforcés afin de mieux tirer profit des dynamiques démographiques en cours.

### Production

La transformation structurelle de l'économie marocaine est lente et prend le relief d'un passage d'une économie agricole vers une économie de services sans passer par l'industrialisation. En effet, le secteur manufacturier marocain vit une double dynamique interne caractérisée par l'essoufflement d'industries traditionnelles, telles que le textile et le cuir, qui n'est pas suffisamment compensé par l'éclosion de nouvelles industries comme les industries mécanique, métallurgique et électrique. Le développement de ces branches d'activités industrielles n'arrive pas encore à compenser le déclin des activités traditionnelles et ce, malgré les efforts nationaux d'appui à l'industrialisation à travers la politique de développement des « nouveaux métiers mondiaux ». Les analyses espace-produit ou encore celles du contenu technologique des exportations marocaines confirment l'émergence de ces nouveaux produits et leur potentiel pour la promotion d'un développement industriel plus conséquent.

Par ailleurs, la croissance économique du pays est tirée principalement par la demande interne. La balance commerciale du Maroc est structurellement déficitaire et souffre de la faiblesse de la diversification et de la compétitivité de son offre sur le marché mondial. Les dynamiques internes au secteur industriel, signalées plus haut, en sont la raison principale. Les ventes d'automobiles, qui ont détrôné celles des phosphates du poste du premier produit exporté, sont une réalisation de la politique industrielle du pays et signalent le potentiel de transformation de l'appareil productif marocain.

## Emploi

Au-delà du rendement du capital physique, la transformation structurelle du pays passe nécessairement par une amélioration de son capital humain. Les déficits enregistrés en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne l'éducation secondaire et celle des jeunes filles rurales, et de santé, et particulièrement ceux touchant les maladies non transmissibles, limitent les capacités du pays à tirer profit de la force de jeunesse de sa population. Un meilleur et plus grand investissement dans la force de travail permettra d'améliorer la productivité, particulièrement dans le secteur non agricole où la productivité apparente du travail décline depuis 2012 et a atteint 0,4 % de croissance à la fin 2015. La situation du secteur industriel est particulièrement marquante. Alors que l'intensité capitaliste du secteur, mesurée par le capital disponible par travailleur, s'est accrue en moyenne de 4,9 % par an entre 1999 et 2014, la valeur ajoutée par travailleur a reculé de 0,8 % par an.

## Société

Le Maroc bénéficie actuellement d'une « fenêtre démographique », caractérisée par la baisse de la fécondité et l'arrivée sur le marché du travail de jeunes femmes et hommes mieux qualifiés, ce qui devrait alléger les dépenses publiques dans les services sociaux de base et exploiter au mieux les capacités productives du pays. La condition *sine qua non* à cet exercice consiste à répondre aux défis de la formation secondaire qualifiante et de la création de postes d'emplois décents et répondant à l'importance du chômage des jeunes.

Les progrès réalisés en matière de lutte contre la pauvreté, dans toutes ses dimensions, sont à saluer et devraient être mieux orientés vers les poches de résistance que sont certaines zones rurales, en actionnant le levier de l'éducation de la jeune fille rurale.

De façon générale, le Maroc a initié une transformation structurelle de son économie en instituant les dynamiques productives nécessaires, notamment à travers le ciblage d'un ensemble de branches industrielles appelées « Métiers mondiaux » et dont l'évolution témoigne d'une intégration lente mais régulière de l'économie nationale aux chaînes de valeur mondiales. Cependant, et malgré des investissements importants en matière d'éducation et de santé, le pays est appelé à renforcer les compétences de son capital humain pour en faire le moteur et le bénéficiaire d'une transformation structurelle inclusive.

# 2



## Contexte

Le Maroc, pays d'Afrique du Nord avec un littoral atlantique et méditerranéen, dispose d'une longue histoire construite par le métissage entre ses influences berbères, arabes et européennes. Sa population de 34 millions d'habitants (recensement de 2014) est de confession essentiellement musulmane.

Cinquième puissance économique du continent<sup>1</sup> et troisième dans sa région, derrière l'Égypte et l'Algérie, le pays dispose d'un revenu par habitant intermédiaire de 2 833 dollars des États-Unis (2016), qui le classe dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire.

Jouissant d'une stabilité politique et sécuritaire, le Maroc a mis en place un cadre institutionnel attractif pour l'investissement et le déroulement des affaires. La qualité de son capital humain a enregistré des progrès tangibles grâce à l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux services sociaux de base. Toutefois, des défis persistants restent d'actualité, notamment en ce qui concerne les déficits d'équipements des zones rurales. Les réformes macroéconomiques mises en place par le pays, accompagnées d'une multitude de stratégies sectorielles, ont amélioré la résilience économique du pays même si la création d'emplois, notamment pour les jeunes, reste un défi majeur.

Le Maroc ne dispose pas d'un cadre de développement national unique, mais plutôt d'une pléthore de stratégies sectorielles à objectifs et échéances divers.

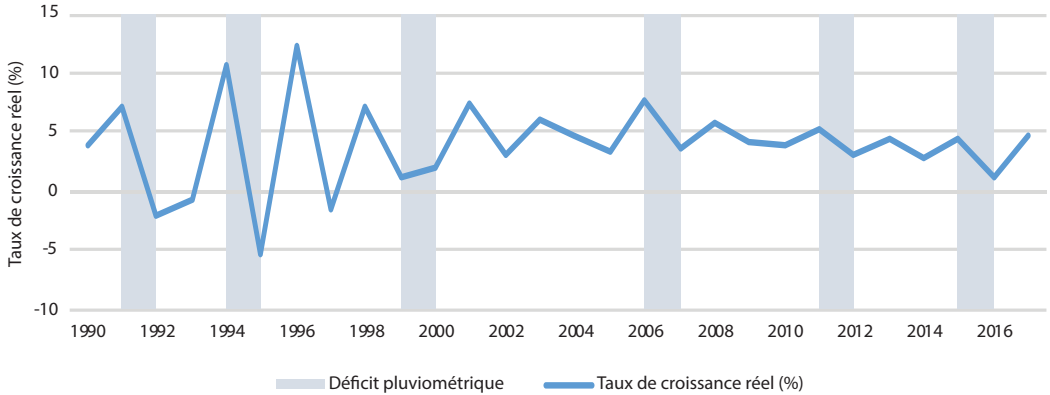
**Le Plan d'accélération industrielle 2014-2020** : Le Plan d'accélération industrielle (PAI) fait suite au Plan Émergence et vise à faire de l'industrie un levier majeur de croissance.

La nouvelle stratégie industrielle assigne au secteur, à l'horizon 2020, les objectifs généraux suivants :

---

1 En termes de PIB nominal, en dollars des États-Unis (Banque mondiale, 2017).

**Figure 1: Croissance économique et déficit pluviométrique**



Source : FMI (2017).

- La création d'un demi-million d'emplois, pour moitié provenant des IDE et pour moitié du tissu industriel national rénové ;
- L'accroissement de la part industrielle dans le PIB de 9 points, pour le faire passer de 14 à 23 % en 2020.

**Le Plan Maroc Vert :** La stratégie du Plan Maroc Vert concerne les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie. Ces secteurs jouent un rôle déterminant dans les équilibres macro-économiques du pays, car ils supportent une charge sociale très importante. L'objectif de ce plan est de développer, d'un côté, une agriculture performante grâce à une nouvelle vague d'investissements privés organisés autour de nouveaux modèles d'agrégation équitables et, de l'autre côté, de développer une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté, en augmentant de manière significative le revenu agricole des exploitants les plus fragiles, notamment dans les zones périphériques.

**La Vision 2020 pour le développement du secteur du tourisme :** L'engagement de la Vision 2020 est de continuer à faire du tourisme l'un des moteurs du développement du Maroc. L'objectif précis est de faire du Maroc l'une des 20 plus grandes destinations mondiales à l'horizon 2020, en doublant la taille du secteur et la capacité d'hébergement, avec la création de 200 000 nouveaux lits. Cette nouvelle capacité d'accueil devrait permettre de doubler les arrivées de touristes : 470 000 nouveaux emplois directs seraient créés et les recettes touristiques devraient atteindre 140 milliards de dirhams en 2020. La Vision 2020 intègre également la promotion du tourisme interne.

**Le Plan solaire marocain :** Lancé en 2009, le Plan solaire marocain s'inscrit dans un cadre beaucoup plus ambitieux relatif à la stratégie énergétique du Maroc, qui s'appuie sur l'exploitation des énergies renouvelables. L'exploitation du potentiel considérable en la matière

permettra au pays de couvrir une part substantielle de ses besoins en énergie, d'atténuer sa dépendance énergétique et de réduire les émissions des gaz à effet de serre.

La réalisation du Plan solaire marocain est prévue sur cinq sites : Ouarzazate, Ain Bni Mathar, Fom Al Oued, Boujdour et Sebkhath Tah. Le projet a pour objectif de réduire la dépendance énergétique du Maroc et de préserver l'environnement, par la limitation des émissions des gaz à effet de serre.

Le dispositif national est complété par d'autres stratégies sectorielles qui ciblent la pêche maritime, l'artisanat et la logistique, entre autres.

La stabilité politique et sécuritaire du Maroc est accompagnée d'une stabilité macroéconomique remarquable. En effet, au dépit des effets de ralentissement économique enregistré auprès de ses principaux partenaires économiques et des mouvements de révolte qu'a connu la sous-région, le pays a réussi à maintenir un niveau de croissance économique relativement important. Il a mis en place une politique macroéconomique saine qui a contribué à réduire les vulnérabilités internes et externes et à consolider son cadre fiscal et financier, notamment à travers la réforme du système de compensation.

Le Maroc a également réussi à entreprendre les efforts nécessaires pour améliorer le climat des affaires, particulièrement en faveur des petites et moyennes entreprises, en leur facilitant l'accès au financement, et pour renforcer la bonne gouvernance et la supervision des entreprises publiques. Toutefois, la volatilité sur les marchés financiers mondiaux et celle des prix mondiaux de l'énergie constituent les principales menaces à cette stabilité macroéconomique.

Par ailleurs, et afin de réduire les effets des chocs externes sur l'économie nationale, le Maroc a récemment procédé à la réforme de son régime de change en introduisant un mécanisme de flexibilité permettant une certaine fluctuation de sa monnaie nationale.

Afin d'améliorer l'attractivité de son économie à l'investissement, le Maroc a mis en place des réformes multiples à caractère économique, juridique et institutionnel. Ces réformes, accompagnées d'une action de promotion orientée aux capitaux étrangers se sont traduites par une dynamisation considérable des flux d'investissements directs étrangers (IDE) reçus par le pays.

Stimulés pendant les années 1990 par le programme de privatisation, mais aussi par les opérations de reconversion de la dette extérieure, les investissements étrangers drainés par le Maroc ces dernières années (2010-2016) témoignent du fait que l'attractivité du pays est devenue indépendante de la conjoncture économique internationale et des opérations de privatisation.

Pour exploiter pleinement son potentiel, le Maroc est appelé à parachever le processus de réformes entamé il y a trois décennies, en ciblant, en particulier, le domaine de la justice.

La nouvelle Constitution de 2011 consacre le développement durable parmi « les libertés et les droits fondamentaux » des citoyens. Ainsi, elle confirme l'engagement pris par le pays en faveur du développement durable, concrétisé par plusieurs initiatives dont la Charte nationale de l'environnement et du développement durable, référence nationale pour les politiques en matière de développement durable. L'élaboration de la Stratégie nationale de développement durable 2016-2030, adoptée en 2017, procède de ces deux cadres référentiels.

Le Maroc, de par sa situation géographique, à l'extrême nord-ouest du continent africain, est sous l'influence du climat méditerranéen qui varie avec la géographie du pays, caractérisée par une grande vulnérabilité naturelle inhérente aux changements climatiques, à la désertification (93 % des terres sont touchées) et au stress hydrique (moins de 700 m<sup>3</sup>/an/habitant).

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, le pays a élaboré sa contribution déterminée nationale, qui vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à développer des mesures d'adaptation dans les secteurs prioritaires (agriculture, eau, forêts, tourisme et santé). Il a également lancé la préparation du Plan national d'adaptation.

Le programme intégré de gestion des risques de catastrophes naturelles, la stratégie nationale en matière de promotion de la biodiversité et celle de la lutte contre la désertification complètent le dispositif stratégique national pour la protection des ressources naturelles et la promotion de la soutenabilité environnementale.

En ce qui concerne l'intégration régionale, le Maroc est un membre fondateur de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et abrite le siège de son secrétariat général. L'espace maghrébin répond pour l'essentiel au descriptif de zone économique naturelle. Il dispose en même temps de la plupart des facteurs structurants d'un marché intégré dynamique, avec un PIB nominal moyen de l'ordre de 5 000 dollars des États-Unis par habitant, la continuité de l'espace physique et un niveau appréciable d'infrastructures de transport. Les données empiriques montrent cependant que le commerce entre pays de l'UMA reste très en deçà de son potentiel. Autrement dit, l'existence de la plupart de ces déterminants n'a pas été une condition suffisante pour situer le commerce inter-États à son niveau optimal.

Les échanges intra-régionaux ne représentent que 5 % du total des flux commerciaux des pays concernés en 2014. Ce taux, très en-deçà de la moyenne continentale (12 %), dénote le caractère encore marginal du commerce intra-maghrébin. Plusieurs facteurs explicatifs concourent à cette situation, avec des effets qui interagissent entre eux. Au nombre de ceux-ci, on trouve la fragmentation des économies maghrébines. L'indice développé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) portant sur



l'intégration productive du commerce intra-régional en témoigne, attribuant aux économies de l'Afrique du Nord les scores les plus bas du continent.

Par ailleurs, après son retour à l'Union africaine en 2017 et après plus de 33 ans d'absence suite à son retrait en 1984, le Maroc a sollicité la même année son adhésion à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a mis en place un comité pour étudier la demande d'adhésion du Royaume. Le pays compte tirer profit des liens historiques, économiques et culturels noués avec les pays membres pour faire partie d'un marché de plus de 300 millions d'habitants, dont le PIB représente près de 750 milliards de dollars des États-Unis.

# 3



## Production

### 3.1 Diversification

**Des résultats encourageants pour la transformation du secteur agricole et une transformation en cours au sein du secteur manufacturier.** L'évolution du secteur primaire, dominé principalement par les activités agricoles, dépend fortement de la pluviométrie et connaît par conséquent une évolution erratique en fonction de la qualité de la campagne agricole. Les années de sécheresse, telles que celles qu'a connues le pays en 2012 et 2016, impactent fortement la production agricole et affectent négativement la valeur ajoutée nationale. Afin de pallier cette dépendance à la pluviométrie, le pays a mis en place une stratégie de développement agricole, le Plan Maroc Vert, qui vise à promouvoir les activités des filières à forte valeur ajoutée telles que l'arboriculture, le maraîchage et l'oléiculture et à réduire la part des activités à faible productivité telles que l'élevage et la céréaliculture.

S'il est prématuré de mesurer l'effet du Plan Maroc Vert, particulièrement en ce qui concerne son objectif de lisser les fluctuations de la valeur ajoutée agricole au fil des années, et donc d'assurer une volatilité moindre, Le Ministère de l'agriculture avance des résultats encourageants. En effet, l'année 2016 a connu un déficit pluviométrique sévère, le plus important des 30 dernières années, ce qui a provoqué une chute de 70 % de la production céréalière par rapport à 2015 et une réduction de 52 % par rapport à une année moyenne. Le Plan Maroc Vert semble avoir joué un rôle important pour atténuer les effets d'une telle chute sur le secteur et ce, en comparaison avec les périodes de sécheresse dans les années 1990 et début 2000, pour lesquelles des campagnes similaires avaient provoqué des baisses de la valeur ajoutée agricole de 20 % en 2007 et 41 % en 1995. En effet, la contraction de la valeur ajoutée agricole en 2016 n'a été que de 12,8 %. Les avancées du Plan Maroc Vert se traduisent par un effort d'investissement en faveur de la modernisation du secteur et de l'élargissement de l'utilisation des techniques efficaces d'irrigation, des fertilisants et des semences sélectionnés, accompagnés par la diversification de la production agricole vers des cultures à plus forte valeur ajoutée et plus résistantes au déficit pluviométrique.

De manière générale, si l'économie marocaine reste tributaire de la production céréalière qui dépend fortement de la pluviométrie, le pays ne connaît plus de récession depuis 1998. Le Plan Maroc Vert a permis de réduire l'ampleur de la volatilité de la croissance de la valeur ajoutée agricole, sans toutefois pouvoir l'éliminer complètement.

Le secteur secondaire, composé autour de 60 % par des industries de transformation, bénéficie d'une évolution positive et régulière, à l'exception de la branche des industries d'extraction qui représentent entre 8 et 15 % du secteur selon les années et qui dépendent de l'évolution de la demande internationale. La forte chute, en 2009, des ventes de phosphates et de ses dérivés, principale ressource minière du pays, qui a fait suite à la crise mondiale, explique à elle seule la chute du taux de croissance du secteur secondaire enregistré cette année-là.

De par son effet d'entraînement sur les autres secteurs, ses effets de diffusion de savoir et de compétences et son impact sur l'emploi, l'industrie de transformation joue un rôle central dans les politiques de transformation structurelle. Au Maroc, l'industrie de transformation ne représente que 15,91 % de la valeur ajoutée produite en 2016. De ce fait, la transformation structurelle du pays demande le passage d'une économie agricole à une économie dont le dynamisme est assuré par le secteur tertiaire au détriment de l'industrialisation.

Les industries de transformation connaissent des évolutions divergentes selon les activités. En effet, le secteur manufacturier marocain vit une double dynamique interne, caractérisée par l'essoufflement d'industries traditionnelles telles que le textile et le cuir, et l'éclosion de nouvelles industries comme les industries mécanique, métallurgique et électrique. L'agroalimentaire et les industries chimiques et para-chimiques sont également des activités dont la croissance relativement élevée contribue à compenser la régression des activités traditionnelles.

Toutefois, le développement de nouvelles branches d'activités industrielles n'arrive pas encore à compenser le déclin des activités traditionnelles et ce, malgré les efforts nationaux d'appui à l'industrialisation à travers la politique de développement des « nouveaux métiers mondiaux ».

Le secteur tertiaire contribue de manière régulière à l'évolution de la valeur ajoutée nationale. Les branches d'activités que sont l'administration publique, le commerce, les services financiers et l'immobilier, services rendus aux entreprises, constituent le moteur du secteur.

**Un modèle de développement, tiré par la demande interne, appelé à être révisé.** Malgré la réalisation d'un taux d'investissement élevé, des analyses récentes pointent le problème de la qualité de l'investissement pour remettre en cause la faible corrélation entre l'investissement et la création de valeur dans le cas marocain, et son impact sur les créations d'emplois. Les efforts consentis en matière d'investissements ne semblent pas porter les fruits attendus (voir Haut-Commissariat au Plan, *Étude sur le rendement du capital physique au Maroc*, 2016).

S'agissant des échanges extérieurs, le pays connaît un déficit commercial structurel dont l'ampleur est dictée principalement par l'évolution des importations elles-mêmes, majoritairement contrôlées par les prix des hydro carburants, dont le pays est importateur net. Les exportations représentent 33,51 % du PIB en 2016, contre 34,57 % en 2007. Les exportations marocaines ont évolué à un taux annuel moyen inférieur à celui de l'économie nationale, soit 3,54 % sur la période analysée.

L'évolution de l'investissement et des exportations, conjuguée au poids relativement important de la consommation finale des ménages dans le PIB, signalent que le profil de croissance économique du pays est tiré principalement par le marché interne et non par la demande externe. L'offre internationale du pays pâtit d'une faiblesse de compétitivité, qui l'empêche de jouer son rôle catalyseur pour le développement du pays.

**Malgré une offre relativement diversifiée le pays pâtit d'un déficit de compétitivité sur le marché international.** Le Maroc constitue, avec l'Égypte et la Tunisie, les pays dont l'offre à l'international est la plus dynamique en Afrique du Nord. Toutefois, ce dynamisme est à relativiser en analysant le degré de concentration et de diversification de son offre à l'extérieur.

Le Maroc enregistre un score de 0,163 en 2015 pour l'indice de Herfindahl-Hirschmann<sup>2</sup>, relativement proche des scores de la Tunisie et de l'Égypte. Cependant, le pays n'a pratiquement pas amélioré son score sur les 20 dernières années, puisque son niveau actuel correspond au score enregistré en 1995, qui était de 0,165. Ses voisins les plus dynamiques, la Tunisie et l'Égypte, ont quant à elles réalisé une évolution constante, passant d'un score de 0,212 et 0,302 respectivement en 1995, bien plus élevés que celui du Maroc, à des scores de 0,141 et 0,140 en 2015.

La stagnation du niveau de concentration de l'offre exportée par le pays et les résultats atteints par des économies comparables témoignent du potentiel d'amélioration existant que les politiques nationales sont appelées à réaliser.

L'analyse des partenaires commerciaux du Maroc signale une forte concentration de ses exportations sur certains pays, malgré une légère diversification au cours des dernières années. La part des dix premiers clients du Royaume, qui représente 68 % sur la période 2007-2014, est très importante, malgré sa baisse de 10 points par rapport à son niveau de 2000-2007, où elle était de 78 %.

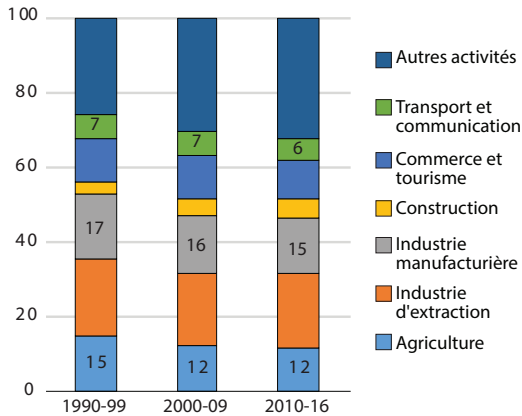
L'Europe est traditionnellement le premier client du pays. En 2015, l'Union européenne a représenté 63,7 % des exportations marocaines. Elle est également le premier fournisseur du Maroc, avec une part de marché de 53,4 %. L'Espagne, premier client et fournisseur du Maroc,

---

<sup>2</sup> Une valeur proche de 1 indique un haut niveau de concentration sur quelques produits. Une valeur proche de zéro indique une distribution plus homogène sur une série de produits.

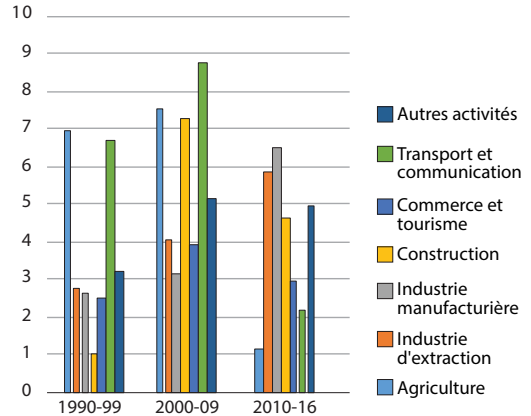
a réalisé en 2015 une part de marché de 14,4 %, suivie de la France avec 12,4 %. Ces deux premiers partenaires sont suivis de l'Italie, de l'Inde et des États-Unis pour ce qui concerne les clients et de la Chine, des États-Unis et de l'Allemagne pour ce qui est des fournisseurs.

**Figure 2: Composition de la valeur ajoutée brute (%)**



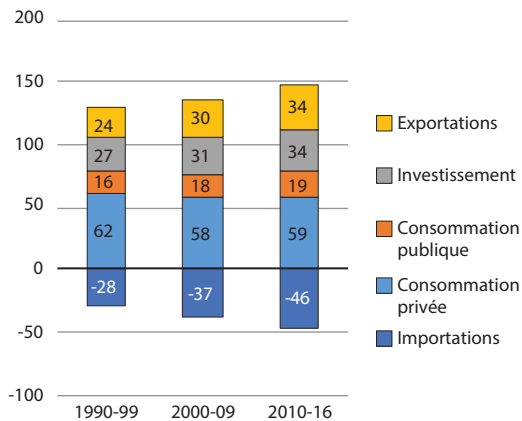
Source : CNUCED (2017).

**Figure 3: Croissance sectorielle, principaux secteurs (% , moyenne)**



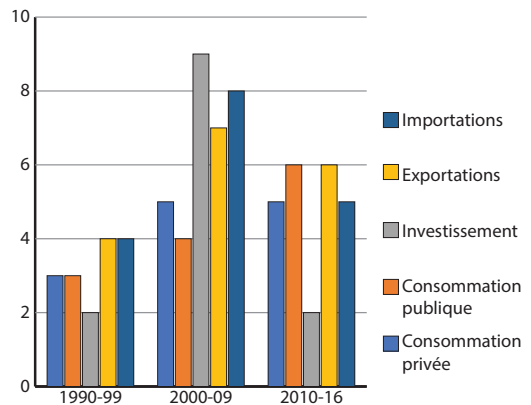
Source : CNUCED (2017).

**Figure 4: Composition du PIB (%)**



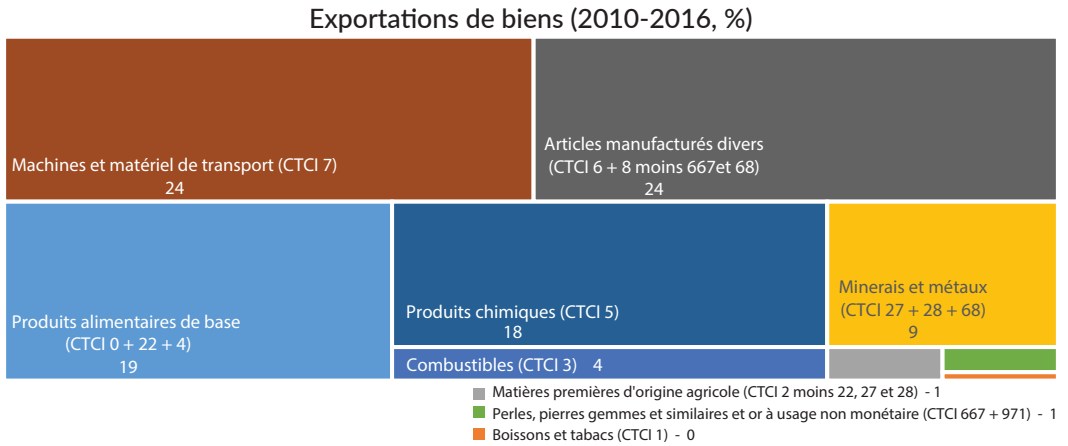
Source : Division de statistique de l'ONU (2017).

**Figure 5: Croissance de la dépense (% , moyenne)**



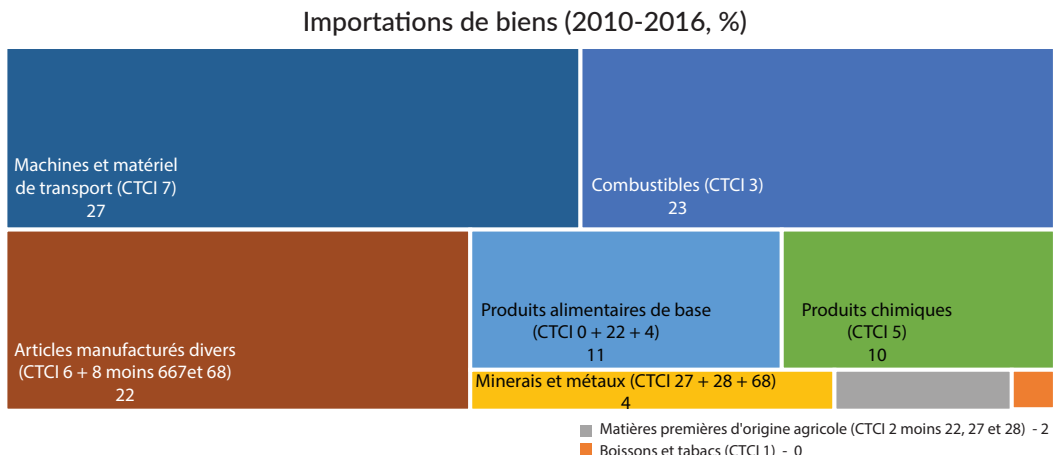
Source : Division de statistique de l'ONU (2017).

**Figure 6:** Exportations de biens (2010-2016, %)



Source : CNUCED (2017).

**Figure 7:** Importations de biens (2010-2016, %)



Source : CNUCED (2017).

### Le Plan d'accélération industrielle

Conscientes de l'importance du rôle de l'industrialisation dans la résorption des déficits chroniques de la balance commerciale et, par ricochet, du stock de la réserve en devises, mais également pour faire face à ses défis de développement, notamment en ce qui concerne le chômage, les autorités marocaines ont annoncé, début avril 2014, le lancement d'une nouvelle stratégie industrielle : le Plan d'accélération industrielle 2014-2020.

À l'échéance 2020, la nouvelle stratégie a pour objectif de créer un demi-million d'emplois, dont la moitié proviendrait des IDE, et de faire passer la part de l'industrie dans le PIB de 14 % en 2014 à 23 %. Deux objectifs ambitieux, notamment si l'on considère que le secteur n'a créé que 75 000 emplois lors de la dernière décennie, et qui conditionnent une action volontariste des autorités publiques mais également une dynamique importante des opérateurs économiques privés. Trois axes d'interventions ont été définis par la stratégie qui regroupe certaines des pistes de politique industrielle proposées par notre dernier rapport ERA. Il s'agit de :

- i) Une industrie davantage intégrée, à travers la création d'« écosystèmes industriels », favorisant la collaboration entre les grands groupes nationaux et les PME – une convention avec l'OCP (groupe producteur de phosphates) a déjà été signée dans ce sens – une certaine forme de préférence nationale, l'intégration du secteur informel et l'adéquation des compétences aux besoins du secteur ;
- ii) L'amélioration de la compétitivité des PME et ce, en agissant sur l'innovation, la qualité et l'accès aux financements. Un fonds d'investissement industriel public sera doté d'un budget de 20 milliards de dirhams (2,4 milliards de dollars É.-U.) pour accompagner le tissu industriel marocain vers une démarche de substitution des importations ; et
- iii) Une ouverture à l'international, notamment vers et avec l'Afrique. L'amélioration de l'offre exportable, la promotion des IDE et la promotion de chaînes de valeurs régionales avec les partenaires africains devraient permettre d'améliorer le positionnement du Maroc sur les marchés extérieurs.

En combinant des éléments de promotion des exportations et d'autres de type de substitution des importations, le Maroc aspire à augmenter son offre industrielle à la fois sur son marché national et international. La promotion de la compétitivité des PME y joue un rôle central. La dimension internationale est représentée par l'importance des IDE, qui devraient créer la moitié des emplois attendus (notamment les fruits de la délocalisation chinoise) mais surtout à travers une volonté d'engager les partenaires africains dans une logique de partenariat et de création de valeur partagée.

Le chantier est ambitieux, pour ne pas dire révolutionnaire, au vu de l'échéance de six ans qui a été fixée. Quelques questions restent cependant à résoudre, notamment l'effet d'entraînement que le Ministère pilotant cette stratégie peut avoir sur les autres entités nationales chargées de l'exécution, et l'engagement du tissu productif marocain qui est majoritairement constitué de PME.

## 3.2 Liens

**Le commerce en biens intermédiaires est relativement important.** En 2015, les biens intermédiaires représentent 27,52 % des exportations du Maroc et 29,84 % de ses importations. Ces chiffres confirment une relative intégration de l'économie nationale dans les circuits de production mondiaux. L'intégration de l'économie marocaine dans les circuits de production mondiaux et surtout régionaux permettrait la promotion d'exportations de biens intermédiaires. L'exemple du développement des industries automobile, aéronautique et électrique, qui ont permis l'intégration de chaînes de valeur mondiales, peut être élargi à d'autres branches d'activités.

**Après une récente intégration de certaines chaînes de valeur mondiales à fort contenu technologique, le pays aspire à améliorer son taux d'intégration.** La part de la valeur ajoutée

domestique dans les exportations est souvent utilisée comme un indicateur supplétif pour mesurer le degré d'intégration d'une économie aux chaînes de valeur mondiales.

La part de valeur ajoutée domestique dans les exportations en 2011, autour de 75 %, est comparable à celles réalisées par la Turquie et l'Inde, deux grandes économies en développement dont le dynamisme sur le marché international est avéré. Les pays du Sud-Est asiatique, tels que la Corée du Sud, Taiwan, la Thaïlande et Singapour, dont les économies sont plus ouvertes aux marchés mondiaux, réalisent naturellement des parts domestiques plus faibles, avec des scores autour de 60 %.

Le développement industriel auquel aspire le pays en s'appuyant sur les « nouveaux métiers mondiaux », notamment en ce qui concerne l'automobile et l'aéronautique, à travers l'actuelle politique industrielle définie dans le Plan d'accélération industrielle 2014-2020, devrait permettre au pays d'améliorer sa position sur l'espace produit en intégrant les réseaux de production mondiaux. Les estimations du Ministère marocain de l'industrie portant le taux d'intégration nationale du secteur de l'automobile autour de 30 % témoignent de la faiblesse du tissu industriel du pays pour ce qui est de proposer une production significative dans le secteur, et ce malgré la délocalisation d'une partie de la production de grands constructeurs mondiaux. Le Plan d'accélération industrielle vise à améliorer le taux d'intégration national pour atteindre 65 % à échéance, ce qui permettrait au pays de sensiblement ancrer sa production dans cette chaîne de valeur mondiale.

**Une transformation structurelle en cours mais lente.** Le relativement lent processus de développement industriel du pays, notamment en ce qui concerne les industries manufacturières, s'explique par le positionnement de son appareil productif sur des industries faiblement sophistiquées. En effet, en 2016, le Maroc se positionne au 70<sup>e</sup> rang (sur 89 pays) selon l'indice de complexité économique (ICE). L'indice, qui mesure le niveau des compétences cognitives et productive des pays à travers la sophistication de leurs exportations et la diversification de leur structure d'exportations par produit, met le pays dans la classe des pays à complexité intermédiaire, mais relativement proche de la limite inférieure qui regroupe les pays à complexité faible.

Par ailleurs, les changements réalisés par le pays sur l'« espace produit » restent limités et témoignent d'une transformation structurelle lente. Le pays est principalement positionné sur les produits à faible sophistication, tels que le textile et l'agroalimentaire, alors que sa présence dans les produits à fort contenu technologique est insuffisante.

Toutefois, il faut noter que sur la période récente, le Maroc, notamment à travers son nouveau Plan d'accélération industrielle (PAI) 2014-2020, a réussi à se positionner sur des produits plus sophistiqués tels que l'automobile et l'aéronautique. L'identification d'autres secteurs majoritairement parmi les plus dynamiques sur le marché mondial, comme la chimie-parachimie, l'électronique, le pharmaceutique, l'électrique et les énergies renouvelables, entre

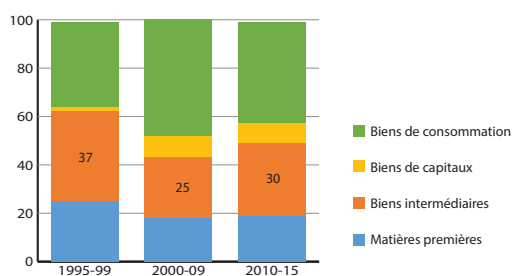


autres, comme secteur prioritaires du PAI devrait permettre au pays à moyen et long terme d'améliorer son score et sa présence sur les chaînes de valeur mondiales.

L'analyse de l'espace produit confirme l'enseignement majeur sur la dualité de la structure productive marocaine, entre des branches industrielles nouvelles et compétitives sur le marché mondial Comme signalé plus haut, telles que l'automobile, la chimie et la parachimie, l'électronique et d'autres traditionnelles dont la part dans la valeur ajoutée industrielle est en baisse continue, particulièrement le textile et l'habillement.

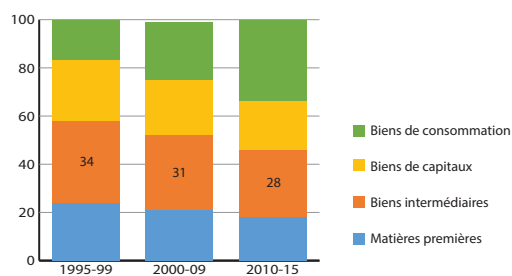
Ainsi, l'industrie du textile et du cuir, qui représentait 16,05 % de la valeur ajoutée de l'industrie de transformation en 2007, n'en réalise plus que 10,55 % en 2016, alors que l'ensemble « Industrie mécanique, métallurgique et électrique » passe d'une part de 23,19 % en 2007 à 28,87 % en 2016. Cette évolution à deux vitesses impacte la performance d'ensemble du secteur industriel pour l'intégration du pays aux chaînes de valeur mondiales.

**Figure 8: Exportations de biens par utilisation (%)**



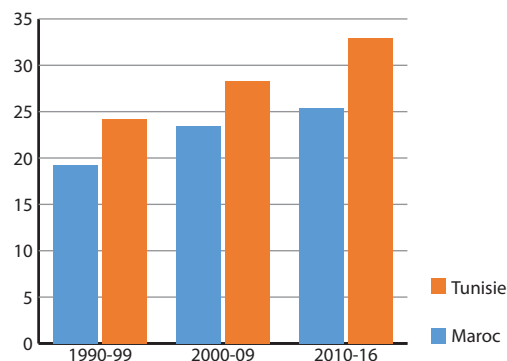
Source : CNUCED (2017).

**Figure 9: Importations de biens par utilisation (%)**



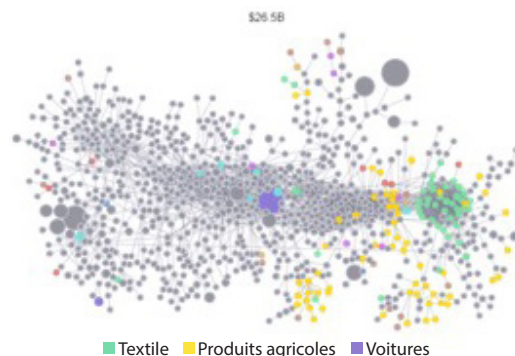
Source : CNUCED (2017).

**Figure 10: Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations (%)**



Source : OCDE (2017).

**Figure 11: Espace produit (exportations, 2015)**



Source : Observatory of Economic Complexity, MIT (2017).

### 3.3 Technologie

**Le secteur industriel bénéficie d'une part de plus en plus importante des IDE**, au détriment d'autres secteurs traditionnellement prisés comme la banque ou l'immobilier. Sur la période 2009-2013, les IDE vers l'industrie ont été multipliés par près de six. En 2015, malgré le repli de 25 % des IDE dans l'industrie par rapport à 2014, le secteur continue à capter une part importante d'IDE (18 %). La montée en puissance de certaines activités industrielles, telles que l'agroalimentaire, l'automobile, l'aéronautique ou l'électronique, a favorisé la réalisation d'opérations de grande ampleur.

Ainsi, à titre d'exemple, les investissements des constructeurs automobiles français, Renault dans son usine à Tanger et Peugeot à Kenitra, accompagnés par leurs fournisseurs de premier rang ont boosté les investissements industriels dans le secteur. La présence de Boeing et de Bombardier et leur tissu de fournisseurs dans le secteur aéronautique est également une réussite en matière d'attraction d'IDE industriels dans des branches d'activités à forte valeur ajoutée.

De manière générale, le pays a réussi à améliorer son attractivité pour les investissements étrangers. En effet, les entrées des IDE au Maroc sont passées d'une moyenne annuelle de 20,9 milliards de dirhams par an entre 2000 et 2007 à 32,6 milliards de dirhams pour la période 2008-2015.

#### **L'appareil productif marocain accède de plus en plus à un niveau technologique élevé.**

L'évolution des parts de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) à technologie moyenne et élevée dans la valeur ajoutée manufacturière totale mais également dans les exportations d'articles manufacturiers est positive. En effet, en 2014, la production manufacturière utilisant les technologies moyenne et élevée représente 27,75 % de la VAM nationale contre 21,71 % en 1990. Cette évolution est encore plus significative en ce qui concerne les exportations de produits manufacturés dont la part à moyenne technologies et à technologies élevée représente près de la moitié en 2015, en forte hausse depuis 1990, où elle n'atteignait que 23,33 %.

Ces évolutions témoignent d'un accès accru de l'appareil productif du pays aux technologies facilitant sa sophistication. L'évolution signalée plus haut de la dualité de l'appareil industriel marocain caractérisé par le déclin d'activités industrielles traditionnelles au profit de l'émergence d'industries telles la chimie, l'aéronautique ou encore l'automobile, et ce depuis le début des années 2000, est le facteur principal expliquant cette amélioration d'accès aux moyennes et hautes technologies de production.

#### **Des efforts importants, mais insuffisants, en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.**

En comparaison avec les pays voisins d'Afrique du Nord, le Maroc se situe dans la moyenne régionale en termes de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par unité de valeur ajoutée. Le pays a ramené ses émissions de 0,3334 kg par unité en 1999 à 0,2356 kg

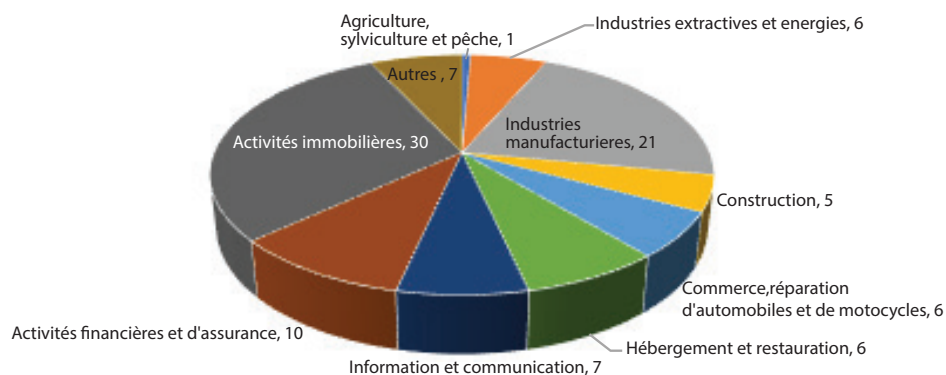
en 2013, soit une réduction de près de 30 % sur la période analysée. Cette baisse peut s'expliquer par un ralentissement de la dynamique de croissance (voir l'évolution du PIB sur la période) ou par la tertiarisation de l'économie (le secteur tertiaire étant faiblement émetteur de CO<sub>2</sub>). Elle peut aussi témoigner des efforts réalisés pour rendre la croissance plus économe en énergie ; celle-ci demeurant dominée par les combustibles fossiles (première source d'émissions de CO<sub>2</sub>).

Ces gains restent toutefois modestes par rapport à la moyenne mondiale qui reste bien meilleure que les scores réalisés par le Royaume, et surtout en comparaison avec les objectifs internationaux appelant à réduire ces émissions de 5 % par an par pays. En effet, sur la période mentionnée, le Maroc a réalisé une réduction annuelle moyenne de 2,45 %, moitié moins que l'objectif mondial.

En 2015, dans le cadre de l'Accord de Paris, le Maroc a soumis sa contribution déterminée nationale avec l'objectif de réduire de 17 % ses émissions de CO<sub>2</sub>, à l'horizon 2030. La politique énergétique mise en place depuis 2009 contribue à cet effort avec le développement d'un ambitieux programme d'énergies renouvelables ainsi qu'un programme d'efficacité énergétique pour les secteurs les plus énergivores comme le transport et l'industrie, ce dernier contribuant pour près de 20 % aux émissions globales du pays.

Le passage à une industrialisation à plus forte valeur ajoutée, grâce à l'utilisation de solutions technologiques respectueuses de l'environnement, participera à cet effort spécifique et s'inscrit dans le cadre plus général de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

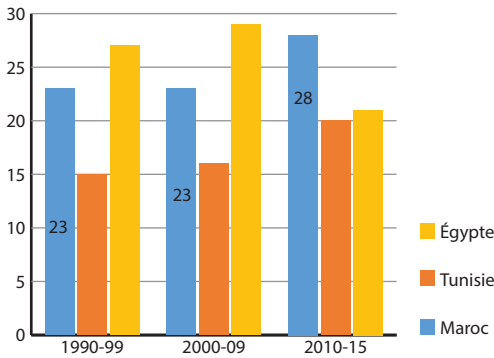
**Figure 12: IDE par secteur (2010-2016, %)**



Source : Office des changes (2017).

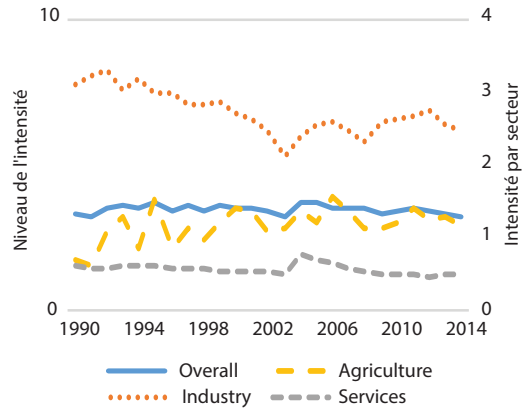
Source : CNUCED (2017).

**Figure 13: Technologie moyenne et élevée dans la valeur ajoutée manufacturière (%)**



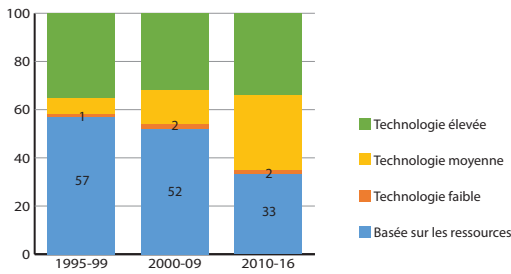
Source : ONUDI (2017).

**Figure 14: Intensité énergétique (MJ/unité du PIB)**



Source : Banque mondiale (2017).

**Figure 15: Exportations de biens manufacturés par niveau de technologie (%)**



Source : CNUCED (2017).

### 3.4 Résumé

La transformation structurelle de l'économie marocaine est lente et prend le relief d'un passage d'une économie agricole vers une économie de services sans passer par l'étape historiquement intermédiaire de l'industrialisation. En effet, le secteur manufacturier marocain vit une double dynamique interne caractérisée par l'essoufflement d'industries traditionnelles telles que le textile et le cuir, qui n'est pas suffisamment compensé par l'éclosion de nouvelles industries comme les industries mécanique, métallurgique et électrique. Le développement de ces branches d'activités industrielles n'arrive pas encore à compenser le déclin des activités traditionnelles et ce malgré les efforts nationaux d'appui à l'industrialisation à travers la politique de développement des « nouveaux métiers mondiaux ». Les analyses espace-produit ou encore celles du contenu technologique des exportations marocaines confirment l'émergence de ces nouveaux produits et leur potentiel pour la promotion d'un développement industriel plus conséquent.

En outre, la croissance économique du pays est tirée principalement par la demande interne. La balance commerciale du Maroc est structurellement déficitaire et souffre de la faiblesse de la diversification et de la compétitivité de son offre sur le marché mondial. Les dynamiques internes au secteur industriel, signalées plus haut, en sont la raison principale. Les ventes d'automobiles, qui ont détrôné celles des phosphates du poste du premier produit exporté, est une réalisation de la politique industrielle du pays et signalent le potentiel de transformation de l'appareil productif marocain.

# 4



## Emploi

### 4.1 Productivité du travail

**L'évolution de l'emploi confirme la tertiarisation de l'économie nationale, alors que les réalisations des nouvelles industries ne compensent pas encore les pertes dans les industries traditionnelles.** La répartition de l'emploi par secteur relève une évolution lente mais régulière caractérisée par une baisse de la part de l'agriculture, ramenée de 45,2 % en 2005 à 38 % en 2016, au profit de celle des services, qui ont vu leur part passer de 35,1 % à 40,8 %. La part de l'emploi dans le secteur de l'industrie reste plus au moins constante autour de 21 % pendant la période.

Cette évolution signale une tertiarisation de l'économie marocaine, dont le facteur travail migre du secteur primaire au tertiaire sans que l'économie nationale ne connaisse une industrialisation. La transformation structurelle en cours est plus menée par le développement des branches telles que les télécommunications et les services financiers (Achy, 2013) que par un développement industriel.

En effet, le Haut-Commissariat au Plan (HCP, 2017a) relève que sur la période 1999-2014, le secteur agricole a connu une croissance d'emplois moyenne annuelle de 8 000, en comparaison avec les 6 000 emplois créés en moyenne annuelle pour la période 2008-2014. Pour le secteur de l'industrie, la perte moyenne est de 4 000 postes durant la période 1999-2014 et 15 000 durant la période 2008-2014. Avec une création moyenne de 89 000 postes d'emplois par an sur toute la période, les services ont compensé les pertes réalisées par l'agriculture et l'industrie.

Les créations d'emplois dans les branches structurant la politique industrielle du Maroc et bénéficiant d'un appui soutenu de la part des autorités nationales, particulièrement l'automobile et l'aéronautique, restent marginales au niveau national et ne peuvent à l'heure actuelle jouer leur rôle de catalyseur de l'émergence industrielle à laquelle aspire le pays. Ce constat rejoint dans ses résultats l'analyse de la valeur ajoutée manufacturière produite dans la section « Production » du présent document.

Du point de vue du genre, l'analyse de l'évolution de la population active occupée fait état d'une présence considérable des femmes dans les activités à faible productivité, comme le secteur primaire et les activités traditionnelles du secteur secondaire. De ce fait, les femmes sont exposées à la précarité et disposent de revenus relativement plus faibles.

En effet, les femmes travaillent majoritairement dans le secteur primaire, qui absorbe plus de 60 % de l'effectif total des femmes actives occupées contre seulement 31,6 % pour les hommes, en 2013.

En outre, les femmes sont moins présentes dans les activités les plus productives du secteur industriel. En effet, le taux de féminisation de l'emploi du secteur manufacturier en 2015 est de 31 %, représentant 191 000 femmes.

**Une amélioration de la productivité nationale, qui cache des disparités sectorielles importantes.** La productivité globale des facteurs (PGF) a connu une hausse de 1,7 % en moyenne annuelle durant la période 1999-2014, en nette amélioration par rapport aux années 1980 et 1990, puisqu'elle était nulle pendant toute la période 1983-2000. La productivité apparente du travail est également passée respectivement d'une croissance annuelle moyenne de 0,8 % à près de 3,4 % pour la période la plus récente.

La répartition sectorielle relève toutefois des différences de dynamiques assez importantes. Disposant d'un potentiel d'amélioration de la productivité des plus élevés, le secteur agricole, à travers le transfert d'emplois aux autres secteurs, enregistre une amélioration significative de sa productivité du travail, qui est de 9,2 % en moyenne annuelle sur la période 2008-2014. L'appui du Plan Maroc Vert aux activités non céréalières, à plus forte valeur ajoutée, semble soutenir ces gains de productivité.

Cependant, le transfert d'une bonne partie du réservoir de main d'œuvre dont dispose le secteur primaire, avec près de 38 % d'emplois en 2016, constitue à la fois un défi majeur à l'économie nationale et un potentiel d'amélioration de la productivité qui ne peut être réalisé qu'à travers l'absorption du sous-emploi agricole par les autres activités économiques de l'industrie et des activités les plus productives des services.

De même, l'amélioration de la productivité du travail du secteur industriel pendant 2008-2014 est presque nulle, n'enregistrant qu'une maigre croissance annuelle moyenne de 0,1 % pendant toute la période. Cette situation s'explique par le fait que le Maroc dispose d'une structure industrielle à deux vitesses, dont les composantes évoluent en sens opposé. D'une part, des segments d'activités très dynamiques sont tirés par des entreprises leaders ayant su profiter de la politique d'ouverture du pays pour bâtir des stratégies compétitives à l'export. D'autre part, on observe dans les secteurs traditionnels un grand nombre d'entreprises en perte de performance depuis le milieu des années 2000, selon les données du HCP.

En ce qui concerne les services, la productivité du travail a cru, en moyenne, de 3,3 % par an. De ce fait, et de manière transversale aux différents secteurs, l'économie marocaine abrite des activités très productives comme l'industrie extractive, les secteurs financier et immobilier, la production d'électricité et l'industrie alimentaire, et d'autres qui le sont beaucoup moins et offrent de ce fait un potentiel d'amélioration important, tels que l'agriculture, l'industrie textile, le BTP, le commerce et la réparation, et l'hôtellerie et la restauration.

**Une presque absence d'effet de la mobilité professionnelle sur l'amélioration de la productivité, qui ne s'améliore que grâce aux effets internes.** Les analyses de l'OCDE, confirmées par les résultats de travaux récents d'autres auteurs<sup>3</sup>, relèvent l'importance des changements structurels qui ont lieu au sein des secteurs au détriment de la mobilité professionnelle. Ainsi, la croissance de la productivité depuis 2000 provient principalement de l'effet intra-sectoriel, en d'autres termes de son amélioration au sein des secteurs. L'effet intersectoriel sur la productivité globale, qui découle de la mobilité des travailleurs, reste limité.

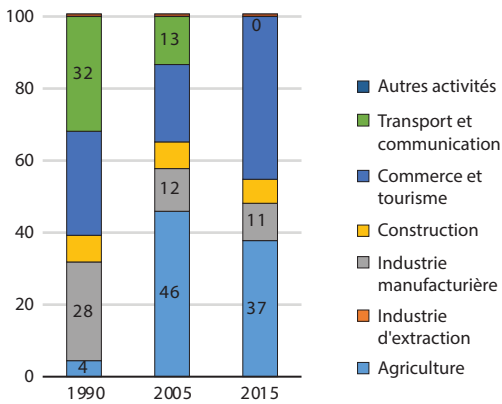
Abbad (2016) estime la prédominance de l'effet intra-sectoriel à 82,7 % en moyenne sur la période 2000-2014, contre seulement 17,7 % pour l'effet intersectoriel, dans l'explication de la progression de la productivité du travail. L'effet croisé est marginal. L'analyse par branches d'activité montre que la mobilité de la force de travail s'est effectuée du secteur primaire vers les secteurs de la construction et tertiaire (principalement services financiers et administration générale et services sociaux), comme relevé plus haut. L'industrie n'enregistre qu'un effet intersectoriel marginal puisque les gains de productivité du secteur découlent principalement de l'évolution interne.

Cette réallocation de la force de travail du secteur primaire vers des activités moins productives est un frein à la transformation structurelle de l'économie nationale. En effet, le développement de branches d'activités sophistiquées, telles que celles liées aux industries de transformation, est conditionnée par le transfert de main d'œuvre des activités moins productives.

3 Voir notamment Achy (2013), HCP (2016) et Abbad (2017).

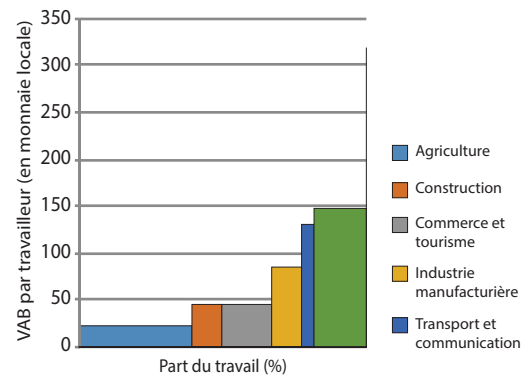


**Figure 16: Emploi par secteur (%)**



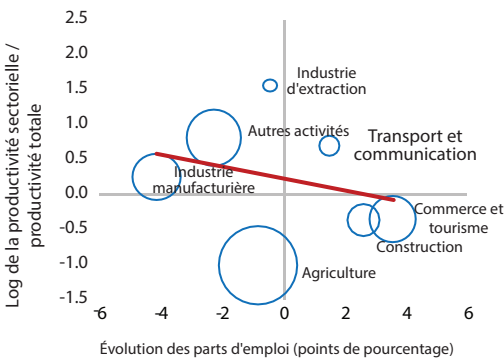
Source : Calculs de l'auteur.

**Figure 17: Part du travail et productivité (2015)**



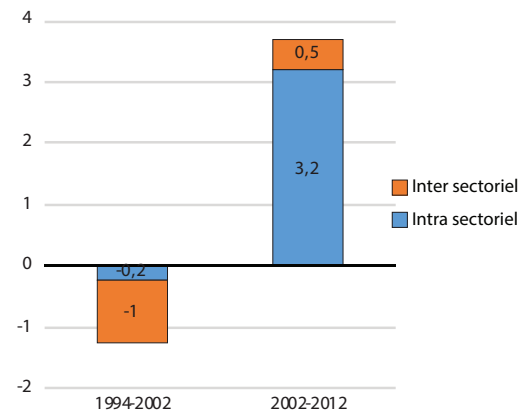
Source : Calculs de l'auteur.

**Figure 18: Mobilité de l'emploi (1994-2012)**



Source : Calculs de l'auteur.

**Figure 19: Croissance de la valeur ajoutée brute par employé**



Source : Calculs de l'auteur.

## 4.2 Travail décent

**Une évolution remarquable dans les statuts d'emplois.** Alors que l'auto-emploi dominait largement la distribution de l'emploi sur le marché du travail au Maroc au début des années 2000, atteignant presque deux tiers en 2000, cette domination perd du terrain pendant la période 2000 à 2017. En effet, le statut de salarié gagne du terrain et représente 46,14 % en 2017, contre 36,34 % en 2000. La transformation des structures économiques qui tendent vers une plus grande offre salariale explique cette évolution.

Au sein de cette catégorie, une transformation radicale s'est opérée courant la période analysée. Il s'agit de la forte chute de la part du statut « Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale » au profit de l'augmentation régulière du statut « Travailleurs à leur compte ». Ces parts passent respectivement d'un peu plus de 35 % et 26 % au début de

la période à 22 % et 28 % en 2017. Cette évolution reflète un développement de l'esprit d'entrepreneuriat individuel, qui correspond aux évolutions démographiques marquées par une réduction de la taille des ménages.

La part des « travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale » reste importante. Elle devrait cependant continuer à baisser, à l'image des évolutions des pays dont les structures économiques sont plus évoluées.

**Le sous-emploi ne cesse d'augmenter.** Le taux de sous-emploi est passé de 9,2 % en 2012 à 11,3 % en 2016, soit près de 1 207 000 personnes. Les campagnes pâtissent plus du phénomène que les villes du fait de la nature de l'emploi agricole. Le sous-emploi touche également plus les hommes que les femmes, avec des taux respectifs de 13,1 % et 6,2 %.

Le BTP et l'agriculture sont les principaux secteurs touchés par le sous-emploi, respectivement 18,5 % et 11,6 % de la population active employée.

Le profil type de la population active occupée sous-employée est un homme (86 %) vivant au milieu rural (53,7 %), jeune ne dépassant pas l'âge de 30 ans (15-29 ans) (38,8 %) et diplômée à 42,5 % (9,9 % détiennent un diplôme de niveau supérieur).

**Le chômage au Maroc est d'abord un chômage de jeunes.** En effet, près de 64,8 % des chômeurs au niveau national sont âgés de 15 à 29 ans (65,2 % parmi les hommes et 63,9 % parmi les femmes).

Le taux de chômage au niveau national a enregistré une baisse en 2016, ramené de 9,7 % l'année précédente à 9,4 % cette année. En revanche, parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le taux de chômage a enregistré une hausse de 1,7 point au niveau national (2 points en milieu urbain et 1 point en milieu rural), avec un nombre de 392 000 chômeurs au niveau national, dont 283 000 en milieu urbain et 109 000 en milieu rural, pour s'établir à un taux national de 22,5 %.

En addition, le taux de chômage des jeunes diplômés est élevé, soit 16,9 % par rapport à un taux de 3,8 % pour les sans diplômés. L'inadéquation de la formation à l'emploi et l'insuffisance de l'offre qualifiée sont les raisons de ce mauvais chiffre.

Le chômage touche également davantage les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 10,9 % et 8,9 % au niveau national. Les écarts sont encore plus importants par milieu, en particulier en milieu urbain, où le chômage des femmes est de 22,1 % contre 11,7 % pour les hommes.

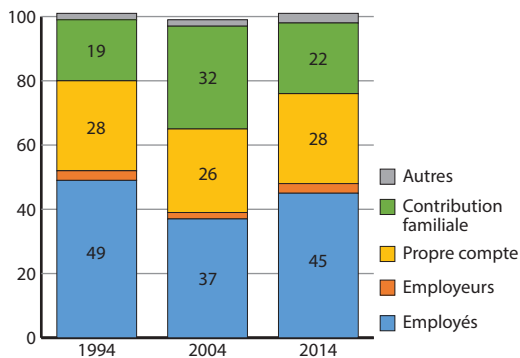
Dans un spectre plus large que le chômage, il est à noter que les jeunes pâtissent particulièrement de situations de vulnérabilité, qui se caractérisent par leur exclusion des

réseaux d'éducation, de formation et d'emploi. En effet, près d'un jeune sur quatre âgés de 15 à 24 ans (1 685 000 jeunes) n'est ni en situation d'emploi, ni en éducation, ni en formation. Cette proportion atteint 44 % parmi les jeunes femmes (1 319 000 personnes) et 11,7 % parmi les jeunes hommes (366 000 personnes).

Parmi la population en âge de scolarisation dans l'enseignement secondaire qualifiant (15-17 ans), cette proportion est de 14,2 % (300 000 personnes). Là également le facteur genre est au détriment des filles puisque ce ratio est de 24,6 % parmi les filles (243 000 personnes) et de 5,1 % parmi les garçons (58 000 personnes). Parmi les 18-24 ans, cette proportion atteint 34,6 % (1 385 000 personnes), 53,5 % parmi les filles (1 077 000 personnes) et 15,5 % parmi les garçons (308 000 personnes).

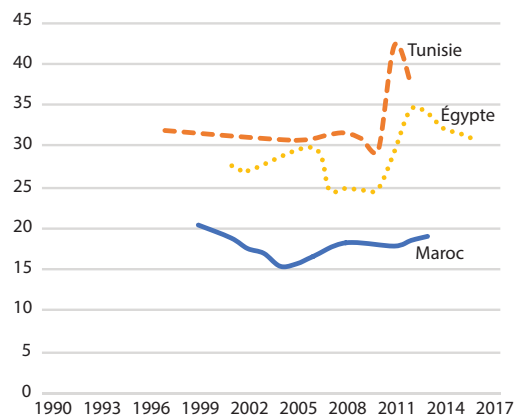
La problématique du chômage, et particulièrement celui des jeunes femmes et jeunes hommes, revêt une importance cruciale pour le développement du pays de par son caractère structurel et son impact sur la stabilité politique du pays. Les événements récents et les expériences des pays voisins en sont l'illustration. L'impact des politiques publiques sur la résorption du chômage des jeunes devrait systématiquement intégrer dans leur conception et son suivi réalisé pendant leur mise en œuvre, ainsi les instruments des politiques sectorielles, et particulièrement ceux du Plan d'accélération industrielle, devraient être évalués par rapport à leur contribution à la création d'emplois.

**Figure 20: Statut en emploi (%)**



Source : OIT (2017).

**Figure 21: Taux de chômage des jeunes (%)**



Source : OIT (2017).

### 4.3 Éducation et compétences

**L'alphabétisation généralisée des jeunes est assurée.** À l'exception de la Mauritanie et du Soudan, qui enregistrent un taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans de 62 % et 70 % respectivement en 2015, les autres pays de la sous-région Afrique du Nord ont atteint une quasi-alphabétisation de cette tranche d'âge, avec des taux supérieurs à 95 %.

Au Maroc, le taux de 90 % en 2014 est le résultat d'une évolution remarquable, puisqu'il n'était que de 58 % en 1994. Le pays a gagné plus de 32 points de pourcentage pendant les 20 dernières années, enregistrant la meilleure performance de la sous-région pendant la période. Cette évolution est beaucoup plus significative chez les filles, dont le taux est passé, au cours de la même période, de 46 % à 85,9 %, contre respectivement 71 % et 94,1 % pour les garçons.

Si le phénomène d'analphabétisme touche une relative grande tranche de la population, soit 32 % de la population totale correspondant à plus de 8 millions d'analphabètes en 2014, une petite fraction est âgée entre 15 et 25 ans. Les efforts de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme, qui donne la priorité aux jeunes en particulier des zones rurales et semi-urbaines, combinés aux progrès réalisés par le système éducatif formel permettent une progression vers l'objectif d'une alphabétisation généralisée des jeunes.

Cependant, des pratiques et conceptions culturelles, surtout en milieu rural, combinées à des conditions de vie limitées, entravent toutefois l'accès des jeunes filles des zones rurales à l'alphabétisation et à l'éducation (voir plus bas).

**Seule une jeune fille sur cinq est scolarisée au niveau du secondaire en milieu rural.** Le taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 17 ans s'est toutefois amélioré depuis 2000, passant de 35,4 % à 59,2 % en 2013.

Les progrès réalisés au niveau national sont à relativiser au regard des facteurs suivants :

- Les progrès accomplis ont été beaucoup plus importants entre 2009 et 2013 puisque la scolarisation de cette tranche d'âge a progressé de quasiment 9 points sous l'impulsion du Programme d'urgence ;
- Près de 60 % des jeunes scolarisés, âgés de 15 ans exactement en 2013, sont encore inscrits au secondaire collégial et près de 5,6 % d'entre eux ont cumulé un retard considérable puisqu'à cet âge avancé, ils sont toujours scolarisés au cycle primaire. Ce phénomène du retard accumulé tout au long de la scolarité touche toute la tranche d'âge des 15-17 ans : 25,4 % sont scolarisés au collégial et 1,7 % au primaire ;
- Le taux net de scolarisation des 15-17 ans au secondaire qualifiant a enregistré une progression durant la décennie de la Charte de l'éducation (2000-2013) alors qu'il était

de 11 % en 2000. Mais il demeure faible, surtout en milieu rural où la progression est la moins importante, en raison du nombre limité d'établissements d'enseignement secondaire.

Les filles des zones rurales sont sensiblement plus touchées par une quasi-exclusion de l'éducation secondaire. En effet, le taux de scolarisation des filles en milieu urbain est de 83 % alors qu'il n'est que de 19 % en milieu rural. Les conditions socioéconomiques, telles que les niveaux de vie des familles rurales, la non disponibilité de structures d'accueil des jeunes filles dans des internats et des maisons d'accueil scolaire, la migration des petites et jeunes filles vers les villes à la recherche d'un travail domestique pour subvenir aux besoins des familles rurales, sont les raisons principales de ce déficit.

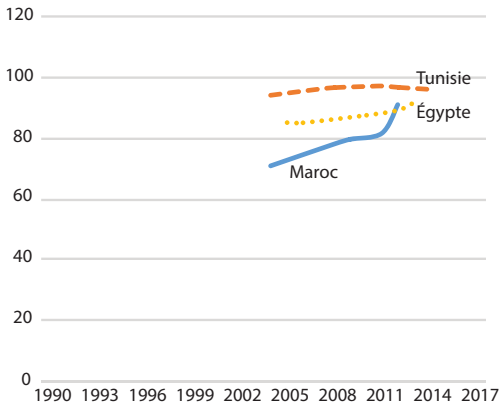
**Le Maroc est classé au 136<sup>e</sup> rang à l'échelle internationale (sur 175 pays) en termes de nombre moyen d'années de scolarisation**, soit 5,64 en 2014. Ainsi, la population marocaine, âgée de 15 ans et plus, passe en moyenne 5 ans et 6 mois dans le système scolaire, soit moins que les six années composant l'éducation primaire. Plus de trois quarts des pays du monde dépassent largement 6 années de scolarité.

Le niveau d'analphabétisme relativement élevé de la population adulte est un facteur qui explique ce retard cumulé, et ce malgré les progrès réalisés les dernières années. Le faible niveau de la scolarisation secondaire qualifiante est le deuxième facteur. La population âgée de 15 ans et plus ayant atteint le niveau supérieur est marginale. En 2014, ce taux n'est que de 8,5 %, bien inférieur aux réalisations des pays à niveau de développement comparable.

Il convient toutefois de saluer les réalisations des dernières années. En effet, sur la période 1994-2014, le nombre moyen d'années de scolarisation a été quasiment multiplié par trois, passant de 1,94 à 5,64, grâce notamment à une extension de l'enseignement primaire et secondaire collégial. En effet, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant atteint le niveau primaire et secondaire collégial, qui était respectivement de l'ordre de 11 % et de 8 % en 1982, a été multipliée par deux, atteignant respectivement 23 % et 16 % en 2014.

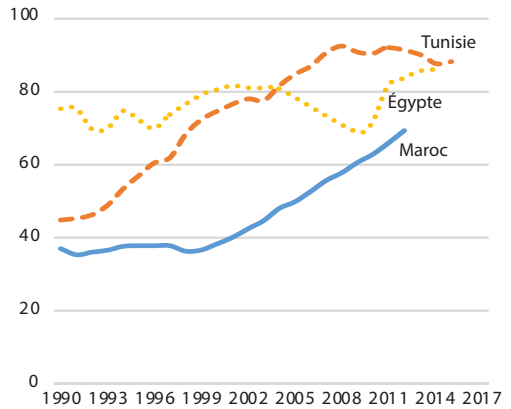
Néanmoins, un élargissement considérable de la scolarisation devrait aussi atteindre les niveaux supérieurs.

**Figure 22:** Taux d'alphabétisation des jeunes (%)



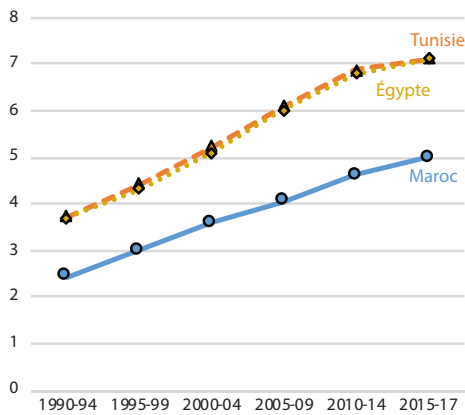
Source : UNESCO (2017).

**Figure 23:** Taux brut de scolarisation dans le secondaire (%)



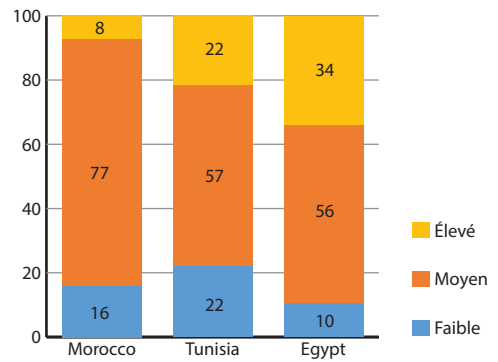
Source : UNESCO (2017).

**Figure 24:** Nombre moyen d'années de scolarisation (25 ans et plus)



Source : PNUD (2017).

**Figure 25:** Niveau de compétences (2015, %)



Source : PNUD (2017).

### Profil de la femme marocaine entrepreneur

Selon l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME), l'âge des femmes entrepreneurs au Maroc se situe entre 35 et 44 ans, une tendance qui est presque similaire à celle des femmes dirigeantes des entreprises. Au Maroc, les femmes chef d'entreprise et les créatrices d'entreprises se caractérisent par un niveau d'éducation élevé. En effet, plus des deux tiers d'entre elles disposent d'une formation universitaire. Les femmes à la tête de très petites structures, notamment dans le commerce et l'artisanat, sont relativement moins instruites.

Au Maroc, les femmes créatrices et chefs d'entreprise disposent en majorité d'une expérience professionnelle antérieure dans le monde des affaires :

- Le plus souvent dans l'entreprise privée (plus de 50 %), où elles occupaient des postes d'encadrement ou de direction ;
- Une proportion non négligeable de femmes chefs d'entreprise ont créé leur entreprise juste après la fin de leurs études.

Les entreprises gérées par des femmes se caractérisent par :

- Un chiffre d'affaires de moins de 2,4 millions de dollars ;
- Une existence récente de moins de 10 ans pour la majorité dont un tiers existe depuis moins de cinq ans ;
- Soixante-huit pour cent des entreprises dirigées par des femmes comptent moins de cinq cadres ;
- Plus de 60 % des entreprises appartenant aux femmes emploient moins de 20 salariés et 50 % de leurs salariés sont des femmes.

**Source :** Encadré extrait du rapport « Égalité de genre, politiques publiques et croissance économique », Direction des études et des prévisions financières du Ministère de l'économie et des finances, 2017.

## 4.4 Résumé

Au-delà du rendement du capital physique, la transformation structurelle du pays passe nécessairement par une amélioration de son capital humain. Les déficits enregistrés en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne l'éducation secondaire et celle des jeunes filles rurales, et de santé, et particulièrement ceux touchant les maladies non transmissibles, limitent les capacités du pays à tirer profit de la force de jeunesse de sa population. Un meilleur et plus grand investissement dans la force de travail permettra d'améliorer la productivité du travail, particulièrement dans le secteur non agricole où la productivité apparente du travail décline depuis 2012 et a atteint 0,4 % de croissance à la fin 2015. Cette faiblesse reflète l'atonie de l'activité. La situation du secteur industriel est particulièrement marquante. Alors que l'intensité capitaliste du secteur, mesurée par le capital disponible par travailleur, s'est accrue en moyenne de 4,9 % par an entre 1999 et 2014, la valeur ajoutée par travailleur a reculé de 0,8 % par an.

# 5



## Société

### 5.1 Démographie

**Le Maroc atteindra le niveau de remplacement des générations en 2020.** Le pays a connu une baisse importante de la fécondité ces dernières années. Ainsi, l'indice synthétique de fécondité (ISF) a enregistré une baisse de 0,27 enfants par femme entre les deux derniers recensements généraux, soit entre 2004 et 2014. Cette baisse représente une diminution de près de 2 % par an en moyenne. En 2014, l'ISF s'établit à 2,2 enfants par femme.

La fécondité urbaine a déjà atteint le seuil de remplacement en 2004. Elle se maintient à 2 enfants par femme en 2014, en dessous du seuil. La fécondité rurale enregistre quant à elle un ISF de 2,5 enfants par femme en 2014. Elle a toutefois connu une baisse plus rapide que la fécondité urbaine, 20 % contre 5 %. La convergence des taux aurait lieu dans les prochaines années ; en effet, si la différence entre les deux ratios était de 3,1 enfants en 1987, elle n'est plus que de 0,5 enfant en 2014.

Les projections du Haut-Commissariat au Plan (HCP, 2017b) prédisent que le niveau de remplacement des générations sera atteint vers l'an 2020. L'hypothèse d'une alphabétisation presque généralisée des jeunes filles en âge de procréer vers 2030, particulièrement celles âgées de 20 à 30 ans, soit le groupe le plus fécond, conduirait vers un indice synthétique de la fécondité de 1,95 enfants par femme vers 2030 et 1,84 vers 2040, selon les scénarios projetés par le HCP.

Par ailleurs, 16,2 % des ménages marocains sont dirigés par des femmes. L'accès croissant à la scolarisation et les mutations économiques qu'a connues le pays ces dernières années ont clairement impacté le profil de fertilité de sa population, y compris l'augmentation du taux de célibat et le recul de l'âge au premier mariage.

**La transition démographique en cours favorise la transformation structurelle.** La baisse de la fécondité explicitée plus haut a induit une réduction de la charge économique



générationnelle calculée par le taux de dépendance des enfants<sup>4</sup>. Ce dernier, qui était de 112,8 % en 1971, a entamé sa chute dès 1982 pour s'établir à 78,9 % en 1994, 63,9 % en 2004 et 60,3 % en 2014. Les projections relèvent que ce ratio atteindrait sa valeur minimale vers 2029 (58,6 %) avant de reprendre une tendance haussière, sous l'effet de la baisse de la population en âge actif, et serait selon le HCP de près de 69,7 % en 2050.

À l'horizon 2050, la baisse de la fécondité future impactera l'évolution des effectifs de la population d'âge préscolaire, de la population scolarisable dans le primaire et celle dans le deuxième cycle fondamental. Ainsi, la population âgée de 4 et 5 ans baissera de 19 %, celle âgée de 6 à 11 ans baissera de 14 % alors que celle âgée de 12 à 14 ans baissera de 13 %.

Cette réduction des effectifs de la population infantile s'accompagnera d'une augmentation de la population en âge actif, dont le nombre passera de 21,1 millions en 2014 à 25,6 millions en 2050. Les jeunes demandeurs primeurs sur le marché de l'emploi, représenté par la tranche d'âge 18-24 ans, verra sa population croître jusqu'à 2032, avant de diminuer continuellement.

Les évolutions récentes et celles à venir concernant la baisse de la fécondité et du taux de dépendance offrent des conditions idoines pour l'ouverture d'une fenêtre démographique en faveur de la transformation structurelle. En effet, la transition démographique, en cours, en réduisant la base de la pyramide d'âge et en élargissant son centre, impacte sensiblement à la baisse la charge correspondant aux services sociaux de base (éducation et santé) et offre la possibilité, à travers l'accompagnement de l'emploi des jeunes, de disposer d'une force de travail mieux qualifiée et à plus grande productivité.

**Le Maroc connaît un exode rural important depuis son indépendance.** La part de la population urbaine a fortement augmenté, passant de 29,2 % en 1960, à 41,1 % en 1980, pour atteindre les 61,3 % en 2016. Chaque année, près de 200 000 personnes migrent des campagnes vers les villes.

Une enquête d'impact du programme national « Villes sans bidonvilles » réalisée en 2014 relève qu'en 2003, près de 900 000 ménages marocains, soit environ 5 millions de personnes, vivaient dans des logements insalubres et inférieurs aux normes de sécurité et de condition de vie décentes telles que stipulées dans le septième objectif du Millénaire pour le développement (OMD), soit le tiers de la population urbaine.

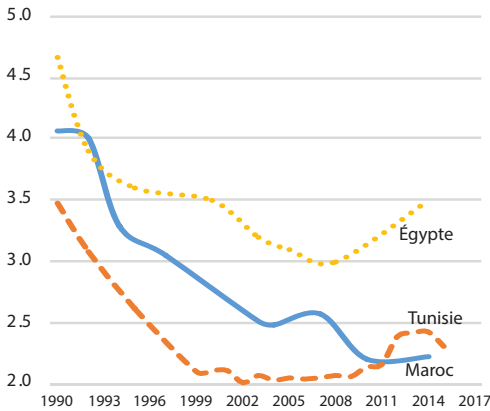
De cette population, 317 000 ménages vivaient dans des bidonvilles, 540 000 ménages dans des quartiers non réglementaires (logements construits illégalement mais d'une qualité de construction appropriée) et 90 000 ménages qui vivaient dans des logements menaçants ruine, principalement dans les centres historiques urbains.

<sup>4</sup> La population d'âge actif est définie par la tranche d'âge (15 à 59 ans) par le Haut-Commissariat au Plan, à la différence de la norme internationale qui la définit par la tranche d'âge (15-64 ans).

Le Programme « Villes sans bidonvilles », lancé en 2004, a pour objectif de fournir un logement décent aux 270 000 ménages vivant dans les bidonvilles urbains à l'horizon 2012. À échéance, le programme n'a pas abouti à l'éradication des bidonvilles. Fort d'un budget de 25 milliards de dirhams (près de 2,8 milliards de dollars É.-U.), il a permis d'améliorer les conditions d'habitat d'un million d'habitants de bidonvilles. En effet, le taux de ménages urbains vivant en bidonville était passé de 8,2 % à 3,9 % entre 2004 et 2010 et le nombre de baraques démolies annuellement est de 5 000 à 30 000 (Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, 2014). Le taux de réalisation était de 68,6 % en avril 2011, déclarant 43 villes sans bidonvilles alors que 17 des 42 autres restant étaient proches de l'être (Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, 2014).

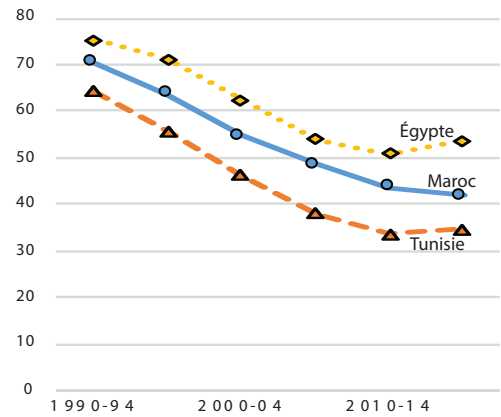
Le *Rapport économique sur l'Afrique*, dans son édition de 2017, a examiné les relations entre l'urbanisation et l'industrialisation. En se basant sur un travail de terrain, notamment en ce qui concerne les zones industrielles de Tanger, le rapport identifie les mécanismes mis en place par le pouvoir central en coordination avec les autorités locales pour un développement territorial harmonisé autour de bandes industrielles compétitives sur le marché mondial, telles que l'automobile et l'aéronautique.

**Figure 26:** Taux de fertilité (nombre d'enfants par femme)



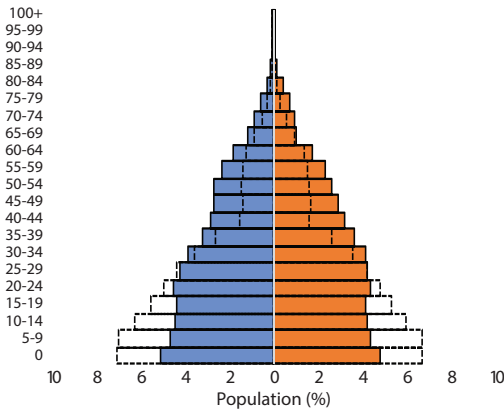
Source : DAES (2017).

**Figure 27:** Ratio de dépendance des enfants



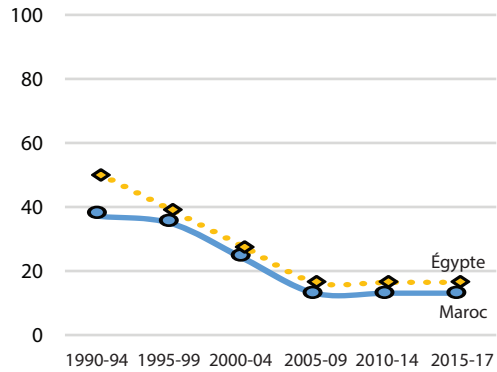
Source : DAES (2017).

**Figure 28:** Pyramide de la population (1990 et 2015)



Source : DAES (2017).

**Figure 29:** Population urbaine vivant dans des habitats insalubres (%)



Source : ONU-Habitat (2017).

## 5.2 Santé

**Le retard de croissance touche encore une fraction importante des enfants.** Une alimentation inadéquate et/ou de longues périodes répétitives de morbidité chez l'enfant se traduit par un retard de croissance qui est communément mesuré par une petite taille par rapport à l'âge. Ce retard, survenu dans les premières années de vie, n'est généralement pas rattrapable.

La dernière enquête nationale sur la population et la santé familiale, lancée en 2011, relève que 14,7 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance et 4,5 % d'un retard de croissance sévère. Cette propension était de 23,7 % en 2003 selon l'enquête menée en 2003-2004. Un écart en faveur des filles est constaté puisque la prévalence de ce retard de croissance est de 14 % chez les filles contre 15,8 % chez les garçons et 4,1 % contre 4,9 % respectivement en ce qui concerne le retard de croissance sévère.

Les enfants âgés de 24 à 35 mois sont les plus touchés, puisque 20,5 % des enfants enquêtés de cette tranche d'âge souffrent de retard par rapport à la taille standard, contre seulement 7,4 pour les enfants âgés de 6 à 11 mois. Les mêmes tendances se retrouvent au niveau du retard de croissance sévère pour ces tranches d'âge.

L'enquête nationale relève également que les filles sont plus touchées que les garçons du retard de croissance, puisque le taux de prévalence est de 14 % pour les garçons et 15,8 % pour les filles.

L'analyse spatiale montre des disparités régionales importantes. D'abord, et comme attendu, le milieu rural souffre plus du phénomène que le monde urbain, respectivement 20,5 % contre 8,6 %, ensuite les disparités entre les différentes régions du pays peuvent aller du simple au

quintuple. La région du Grand Casablanca affiche un taux bas de 5,1 % contre 24,4 % pour la région de Souss-Massa-Draa, la moins bien lotie de toutes les régions du pays.

**Des gains importants en espérance de vie mais des défis persistent en matière de santé.**

En 2015, l'espérance de vie en bonne santé chez les deux sexes était de 11 ans inférieure à l'espérance de vie globale à la naissance, soit 65 ans contre 76 ans. Cette expropriation de vie saine perdue représente 11 années équivalentes de santé perdue au cours des années vécues avec morbidité et invalidité.

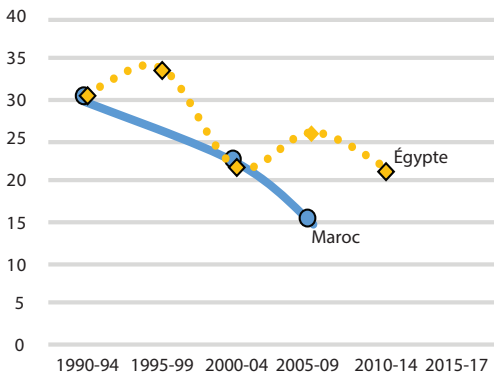
**Au Maroc, près de 75 % des 206 000 décès enregistrés en 2014 sont dus à des maladies non transmissibles (MNT).** La probabilité de mort à cause des quatre principaux types de maladies non transmissibles (MNT) (cancers, diabète, maladies cardiovasculaires et maladies chroniques respiratoires) pour la tranche d'âge 30 à 70 ans est de 23 %.

Les maladies cardiovasculaires arrivent en tête des morts causées par les MNT avec près de 34 % des morts enregistrées annuellement, suivies du diabète (12 %), des cancers (11 %) et des maladies chroniques respiratoires (4 %). Les autres MNT représentent près de 14 % des morts enregistrées.

Les facteurs de risques pour le pays, tels que identifiés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), touchent principalement les complications liées à la pression sanguine, du phénomène d'obésité et de la consommation de tabac. La consommation d'alcool qui est marginale concerne plus les hommes que les femmes, à l'opposé du risque lié à l'obésité qui touche plus les femmes que les hommes, dans un rapport qui passe du simple au double.

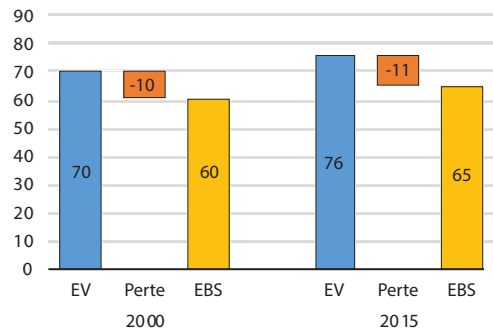
Il convient de signaler par ailleurs que les données exposées ci-dessus, tirées de la base de données de l'OMS, sont des estimations de l'organisme et présentent un haut niveau de doute puisque le pays ne dispose pas d'un système national d'information sur les maladies non transmissibles (MNT). L'OMS met également en évidence la faiblesse de la réponse nationale aux phénomènes de mort prématurée causée par les MNT, et le besoin de politiques publiques volontaristes pour mettre en place les institutions nécessaires, en appuyant notamment la Division des maladies non transmissibles au sein du Ministère de la santé, de la doter d'une politique nationale accompagnée d'un plan d'action cohérent et d'un système de suivi, d'évaluation et d'information.

**Figure 30: Prévalence du retard de croissance des enfants (%)**



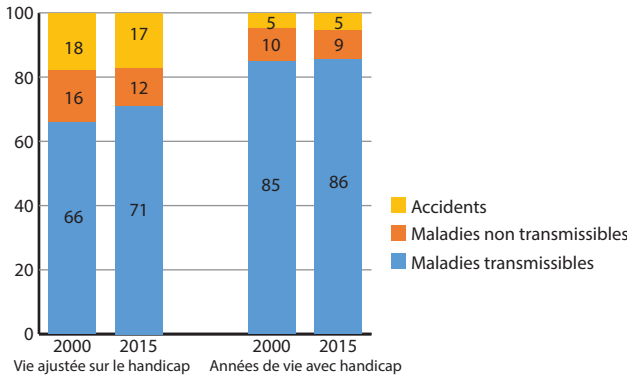
Source : ICF (2017).

**Figure 31: Espérance de vie en bonne santé (années)**



Source : OMS (2017).

**Figure 32: Poids des maladies par cause (15-49 ans, %)**



Source : Institute for Health Metrics and Evaluation (2017).

### 5.3 Pauvreté et inégalités

Les efforts consentis ont permis de faire baisser le taux de pauvreté à 5 % de la population, soit 1,6 millions de Marocains. En 2014, le seuil de la pauvreté monétaire national s'établit, en moyenne, à 3,1 dollars PPA par jour et par personne en milieu urbain et 2,9 dollars PPA en milieu rural (1 dollar PPA = 4,13 dirhams). Dans ces termes, en 2014, le taux de pauvreté national est de 4,8 %, (1 605 000 personnes). La pauvreté monétaire est d'abord une pauvreté rurale, puisque la répartition par milieu relève que 79,4 % des pauvres vivent dans les zones rurales. L'incidence de la pauvreté y est plus élevée qu'en milieu urbain, 9,5 % contre 1,6 % respectivement.

Les efforts des autorités nationales ont permis de réduire considérablement le nombre de pauvres dans le pays. Entre 2001 et 2014, la population pauvre a été ramenée de 4,46 millions en 2001 à 2,75 millions en 2007 et à 1,60 millions en 2014, enregistrant ainsi une baisse annuelle moyenne de 7,7 % sur la période. Ce gain, en termes absolu est dû principalement à la réduction de la pauvreté en milieu rural qui a été ramenée d'un taux de 25 % en 2001

à 9,5 % en 2014. Cependant en termes relatif, le taux de la baisse annuelle moyenne de la pauvreté s'est consolidé dans les villes, passant de 7,1 % entre 2001 et 2007 à 15,4 % entre 2007 et 2014, par opposition à un ralentissement dans les campagnes où le taux a été ramené de 8,8 % à 6,0 %.

Le différentiel d'amélioration des niveaux de vie entre les deux milieux, en termes réels, et qui est au détriment du milieu rural, explique ce revirement dans le rythme de la baisse de la pauvreté entre les deux milieux.

L'analyse de la pauvreté par région, élaborée par le HCP, soulève l'importance des disparités géographiques. En effet, la région du Draa-Tafilet avec un taux de pauvreté de 14,6 % arrive en tête des régions les plus pauvres, contre seulement 2 % pour la région de Casablanca-Settat. Six des 16 régions du pays regroupent 74 % de l'ensemble de la population pauvre.

**Entre 2001 et 2014, la progression du niveau de vie a profité à l'ensemble des ménages, particulièrement aux catégories modestes et intermédiaires.** L'évolution de la concentration de la masse des dépenses, entre 2001 et 2014, montre que la répartition des dépenses est devenue moins inégalitaire. En effet, les inégalités sociales, mesurées par l'indice de Gini, ont affiché une première inflexion à la baisse après une période de stagnation, passant de 40,6 % en 2001 à 40,7 % en 200, puis à 39,5 % en 2014.

Certaines tendances sont à signaler, notamment :

- Le rapport des parts des 10 % les plus aisés et des 10 % les plus défavorisés, est passé de 12,2 fois en 2001 à 11,8 fois en 2014. Cette réduction est plus conséquente en milieu urbain qu'en milieu rural.
- La même évolution est enregistrée parmi les 5 % les plus pauvres et les 5 % les plus riches, dont le rapport de niveau de vie est passé de 19,3 fois en 2001 en faveur des plus aisés à 19,2 fois en 2014.
- La moitié de la population la plus aisée dispose de 75,8 % de la masse des niveaux de vie, soit un peu plus de trois fois (3,1) le niveau de vie des 50 % les moins aisés.

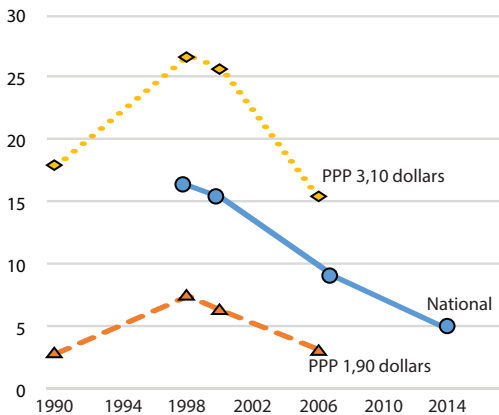
**L'économie nationale se prive d'une bonne partie de ses ressources humaines à cause de la faible participation des femmes à la vie économique.** Le taux de participation à la population active expose le degré de participation des femmes à l'économie et le niveau de leur autonomie financière. En 2014, ce ratio est de 34,8 % pour le Maroc.

Après une augmentation continue de ce ratio au début de la décennie précédente, passé de 32,6 % en 2001 à 37,3 % en 2007, ce dernier est resté depuis relativement stable, aux alentours de 35 %.

Par ailleurs, en 2016, près de 23,6 % des femmes en âge d'activité se trouvent sur le marché de l'emploi. Une enquête du HCP montre que 12 % des femmes au foyer, soit près de 900 000 personnes, souhaitent entrer sur le marché du travail si les conditions économiques affichaient des signaux positifs en termes de disponibilités d'emploi. L'hypothèse d'accès de cette fraction de la population en âge d'activité au marché de travail ferait passer le taux d'activité national à près de 51 % en 2015, ce qui le rapprocherait de la moyenne mondiale<sup>5</sup>. Cela aurait eu comme effet, toute chose égale par ailleurs, d'augmenter le taux de chômage national à 16 %.

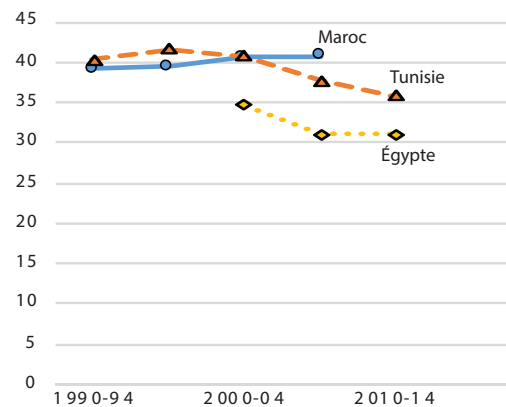
Le manque d'opportunités d'emploi créées par l'économie nationale décourage la population en âge d'activité, particulièrement les femmes, à se lancer dans la recherche ; cette frange de la population préfère rester dans l'inactivité. L'économie nationale se prive ainsi d'une part de sa force de travail et de sa capacité de création de la valeur.

**Figure 33: Ratio de pauvreté (%)**



Source : Banque mondiale (2017).

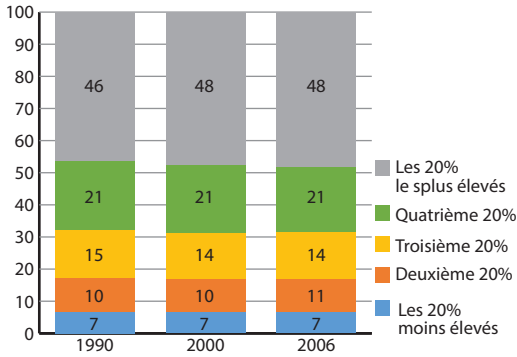
**Figure 34: Indice de Gini**



Source : Banque mondiale (2017).

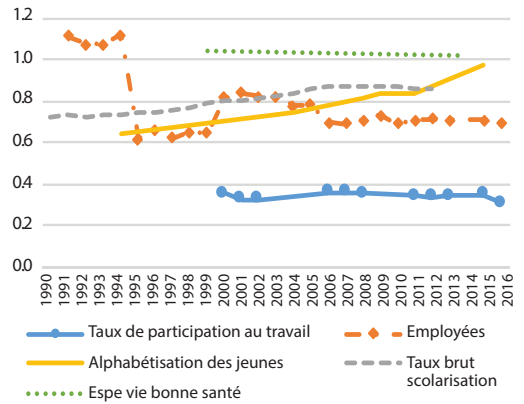
5 50,3 % en 2014, selon le Bureau International du Travail.

**Figure 35: Part des revenus**



Source : Banque mondiale (2017).

**Figure 36: Indices de parité de genre**



Source : BIT (2017), Banque mondiale (2017), PNUD (2017).

## 5.4 Résumé

Le Maroc bénéficie d'une fenêtre démographique en cours, caractérisée par la baisse de la fécondité et l'arrivée de jeunes femmes et hommes mieux qualifiés sur le marché du travail, ce qui devrait alléger les dépenses publiques dans les services sociaux de base et exploiter au mieux les capacités productives du pays. La condition sine qua non à cet égard consiste à répondre aux défis de la formation secondaire qualifiante et de la création de postes d'emplois décents et répondant à l'importance du chômage des jeunes.

Les progrès réalisés en matière de lutte contre la pauvreté, dans toutes ses dimensions, sont à saluer et devraient être mieux orientés vers les poches de résistance que sont certaines zones rurales, en actionnant le levier de l'éducation des jeunes filles des zones rurales.



# Messages clés

- **La dépendance de la croissance économique envers la pluviométrie a été réduite et il est nécessaire de poursuivre les efforts du Plan Maroc Vert.** Malgré les progrès réalisés en matière de réduction de la volatilité du secteur agricole grâce au Plan Maroc Vert, la croissance économique du pays continue de dépendre dans une grande mesure de la pluviométrie et de la production céréalière. Les efforts consentis dans ce cadre doivent être maintenus pour soutenir les filières à forte valeur ajoutée et la durée de mise en œuvre du Plan Maroc Vert devrait être rallongée afin de pérenniser ses résultats.
- **L'émergence des branches industrielles nouvelles ne compense pas encore le déclin des activités traditionnelles.** Le déclin des activités industrielles traditionnelles, telles que le textile et l'habillement, fortes pourvoyeuses d'emplois, n'est pas compensé par l'éclosion d'industries à forte valeur ajoutée soutenues par la politique industrielle du pays. Le Maroc devrait promouvoir davantage d'intégration profonde du tissu industriel du pays afin de faciliter la participation des entreprises à capital national.
- **L'amélioration de la compétitivité nationale est un prérequis à la résorption du déficit commercial structurel du pays.** Le modèle de croissance du pays est tiré par la demande interne. Son offre sur le marché international souffre d'une faiblesse de compétitivité qui provoque un déficit commercial structurel.
- **La création d'emplois décents, notamment en faveur des jeunes hommes et femmes, est nécessaire pour la transformation structurelle.** Les politiques industrielles n'ont pas permis une création d'emplois suffisante pour faire face au chômage, en particulier à celui des jeunes. Le pays devrait systématiser l'évaluation de la pertinence des politiques sectorielles en fonction de leur potentiel de création d'emplois.
- **Malgré les progrès réalisés ces dernières années, il est nécessaire de renforcer les compétences des jeunes.** Investir davantage dans l'éducation secondaire et professionnelle afin de renforcer les compétences des jeunes arrivant sur le marché du travail est un axe d'intervention publique à même de contribuer à la résorption du chômage des jeunes et à l'amélioration des compétences et du savoir de la force de travail du pays.
- **Investir dans la petite enfance est un investissement pour un futur meilleur.** La petite enfance pâtit encore d'un déficit d'investissement, notamment en matière de santé et de pré-scolarité.
- **L'égalité de genre est un droit, inscrit dans la Constitution du pays, dont la promotion est du ressort des autorités.** Elle est également un outil pour la transformation

**structurelle.** La participation des femmes à la vie économique est un défi qui empêche le pays d'exploiter une part entière de sa force de travail. Le Maroc devrait revoir l'appréciation de la place des femmes dans le système éducatif et médiatique afin de promouvoir une plus grande autonomie des femmes et un rôle économique plus grand.

- **L'amélioration de la productivité du travail nécessite la mise en place de services sociaux de base de meilleure qualité, notamment dans le domaine de la santé.** La population marocaine passe, en moyenne, près de dix ans de sa vie en situation de morbidité ou d'invalidité. Les maladies non transmissibles sont une cause principale de cette situation. La conception et la mise en œuvre d'une politique nationale de lutte contre ces maladies devient une urgence.

# Références

Achy, L. (2013). *Structural transformation and industrial policy in Morocco*. Economic Research Forum, Working paper N°796.

Banque mondiale (2017). Base de données de la Banque mondiale (en anglais) <https://data.worldbank.org>

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2017). *Rapport économique sur l'Afrique 2017 : L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique*. Addis-Abeba.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2017). Base de données UNCTADSTAT.

DAES (2017). Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, <https://esa.un.org/unpd/wpp/>

Fonds monétaire international (FMI) (2017). *Morocco Country Report* (Rapport de pays du Maroc en anglais), <http://www.imf.org/en/Countries/MAR>

Haut-Commissariat au Plan (HCP) (2017a). *Situation, évolution et principales caractéristiques du chômage et du sous-emploi en 2016*.

\_\_\_\_\_ (2017b). *Projections de la population et des ménages 2014-2050*.

ICF (2017). Demographic and Health Surveys (DHS). [www.statcompiler.com](http://www.statcompiler.com)

Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) (2017). Global Health Data Exchange, <http://ghdx.healthdata.org/gbd-results-tool>

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace (2014). *Enquête nationale d'évaluation d'impacts des programmes de lutte contre l'habitat insalubre sur les conditions de vie des ménages, Note synthétique des principaux résultats*.

Observatory of Economic Complexity (2017). Massachusetts Institute of Technology. Base de données.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2017), Base de données de l'OCDE. <https://data.oecd.org/>

Organisation internationale du Travail (OIT) (2017). Base de données *ILOSTAT*. <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/lang--fr/index.htm>

Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2017). Base de données de l'Observatoire mondial de la santé (Global Health Observatory). <http://apps.who.int/gho/data/node.home#>

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2017). Institut de statistique de l'UNESCO, Base de données *UIS.Stat*. <http://data.uis.unesco.org/Index.aspx>

Office des changes (2017). *Rapports annuels de la Balance des paiements 1999-2016*.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) (2017). Base de données de l'ONUDI. <https://stat.unido.org/>

ONU-Habitat (2017). Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Base de données *Urban Data* (en anglais). <http://urbandata.unhabitat.org/explore-data/>

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2017). Données du *Rapport sur le développement humain* (en anglais). <http://hdr.undp.org/en/data>



UNECA.ORG

*Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.*



Economic Commission for Africa | Commission économique pour l'Afrique  
1958 - 2018